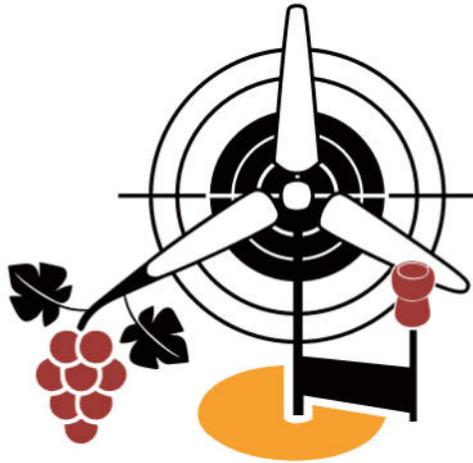


Tir régional

Jura bernois 2025

05-07.09.2025

12-14.09.2025



— UN ÉVÈNEMENT DU —



Grand
Chasseral[®]

Table des matières

Message de bienvenue de la Présidente du Comité d'organisation	2
Mot de la Présidente AJBST, Grusswort der Präsidentin AJBST	3
Mot de bienvenue du Gouvernement bernois	4
Bienvenue dans notre beau Jura bernois !	5
Sponsors	6-7
Donateurs	8-9
Coordonnées GPS de la centrale de la fête et des places de tir	10
Plan de situation de la centrale et des places de tir	11
Photo du Comité d'organisation	12
Les produits du terroir Prix en nature	14
Prix de section	15
Informations importantes	16-17
Dispositions générales	18-27
Fusil F300	29-61
Carabine C50	63-95
Pistolet P50	97-125
Pistolet P25	127-151

INDOOR SWISS SHOOTING AG TOUT POUR TIRER:

Vaste assortiment de munitions - à des prix attractifs | Tenues de tir | Fusils, Pistolets, Accessoires | Nettoyage et entretien | Accessoires pour stand de tir | etc.

Parce que chaque dixième décide

Maintenance - Besoin de :

- Carabine petit cal.
- Pistolet petit cal.

Travaux de service et de réparation pour toutes les armes

SCATT SHOOTING TRAINERS

Appareil d'entraînement MX-W2 Wi-Fi





ANSCHÜTZ
22 MAX



PARDINI
SP



TANFOGLIO
Stock III ISS

Nos heures d'ouverture:

Lundi	10:00-12:00	13:30-19:00
Ma. - Ve.	10:00-12:00	13:30-18:00
Samedi	09:00-16:00	

Bischofzellerstrasse 72a
9200 Gossau SG
T +41 71 300 00 10
shop@indoorswiss.ch
www.indoorswiss.ch

Commandez en ligne: www.indoorswiss.ch



Tout pour le tir sportif - en ligne et dans notre boutique à Gossau SG

Message de bienvenue de la Présidente du Comité d'organisation



Chères tireuses, chers tireurs,
Chères visiteuses, chers visiteurs,

Soyez les bienvenus dans notre région ! Le Tir régional du Jura bernois 2025 a pour but de mettre en avant les valeurs du tir sportif et la région Grand Chasseral avec enthousiasme et passion. Cet événement qui n'a plus été organisé depuis 25 ans sera un moment de convivialité, de compétition et de tradition pour les tireurs du Jura bernois et ceux venus de plus loin. Il permettra aussi de rassembler la population dans une ambiance festive et chaleureuse.

Je remercie les membres du comité d'organisation et toutes les sociétés de tir qui s'impliquent concrètement pour faire de cette manifestation un rendez-vous régional mémorable, tant sur le plan sportif que festif. J'adresse également mes plus vifs remerciements à tous nos sponsors et donateurs. Enfin, je souhaite beaucoup de succès à toutes les tireuses et tous les tireurs qui participeront à la compétition et me réjouis de vous saluer à cette occasion !

Virginie Heyer, Présidente du Comité d'organisation

Liebe Schützinnen und Schützen
Sehr geehrte Besucherinnen und Besucher

Herzlich willkommen in unserer Gegend ! Das Landesstschessen im Berner Jura im Jahr 2025 hat zum Ziel, die Werte des Schiesssports und die Region Grand Chasseral mit Begeisterung und Leidenschaft in den Vordergrund zu stellen. Dieses Ereignis, das seit 25 Jahren nicht mehr organisiert wurde, wird ein Moment der Geselligkeit, des Wettkampfs und der Tradition für die Schützen aus dem Berner Jura und diejenigen, die von weiter her kommen, sein. Es wird auch die Bevölkerung in einer festlichen und herzlichen Atmosphäre zusammenführen.

Ich danke den Mitgliedern des Organisationskomitees und allen Schützenvereinen, die sich konkret dafür einsetzen, dass dieser Anlass zu einem unvergesslichen regionalen Treffen wird, sowohl auf sportlicher als auch auf festlicher Ebene. Mein herzlicher Dank gilt auch allen unseren Sponsoren und Gönnern. Schliesslich wünsche ich allen Schützinnen und Schützen, die am Wettkampf teilnehmen werden, viel Erfolg und freue mich, Euch bei dieser Gelegenheit begrüssen zu dürfen !

Virginie Heyer, Präsidentin des Organisationskomitees

Le mot de la Présidente AJBST Grusswort der Präsidentin AJBST



Huit ans après le succès du tir cantonal dans le Jura bernois, un comité jeune et dynamique présidé par Virginie Heyer a décidé de se lancer dans une nouvelle belle aventure, il vous donne donc rendez-vous en 2025 pour le Tir régional. Le petit monde du tir sportif est une grande famille. Des femmes et des hommes, de Junior à Vétéran d'honneur, en font partie et pratiquent ce sport. Cette passion séculaire qui se déroule dans un esprit de compétition certes, mais toujours dans la bonne humeur. Avec les sociétés de tir du Jura bernois, nous allons tout mettre en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Je me réjouis donc de vous rencontrer soit dans un stand soit à la centrale lors de notre tir régional 2025.

Martine Boillat, Présidente AJBST

Acht Jahre nach dem Erfolg des Bernischen Kantonalen im Berner Jura hat ein junges und dynamisches Team unter der Leitung von Virginie Heyer beschlossen, sich in ein neues Abenteuer einzulassen, und lädt Sie zum Landesstschessen im 2025 ein.

Die kleine Welt des Schiesssports ist eine grosse Familie. Frauen und Männer vom Junior bis zum Ehrenveteran gehören dazu und betreiben diesen Sport, diese jahrhundertalte Leidenschaft, bei der zwar der Wettkampfdanke im Vordergrund steht, aber dennoch immer gute Laune herrscht.

Zusammen mit den Schützenvereinen des Berner Juras werden wir alles daran setzen, um Sie unter optimalen Bedingungen zu empfangen. Ich freue mich jedenfalls darauf, Sie entweder in einem Schützenhaus oder im Festzentrum anlässlich unseres Landesstschessens 2025 zu treffen.

Martine Boillat, Präsidentin AJBST

Mot de bienvenue du Gouvernement bernois



Chères tireuses, chers tireurs,
Madame, Monsieur,

C'est pour moi une grande joie et un insigne honneur de vous adresser un mot de bienvenue à l'occasion du Tir régional du Jura bernois – 25 ans après la dernière édition. En tant que directeur de la sécurité et participant régulier au Tir fédéral en campagne, je me sens particulièrement proche de vous, chères tireuses et chers tireurs, et j'apprécie beaucoup les occasions qui me sont données d'échanger avec vous.

A une époque où tout s'accélère, des manifestations telles que le Tir régional du Jura bernois revêtent une grande importance, car elles nous ramènent à nos valeurs essentielles et nous permettent de cultiver de belles traditions communes. La dernière édition du Tir régional du Jura bernois a eu lieu en 2000 sur le Plateau de Diesse. Je suis très heureux qu'après tout ce temps, le Jura bernois accueille de nouveau une fête de tir. Au terme de longs mois de préparation, l'attente prendra fin et cette manifestation exceptionnelle pourra commencer.

Durant deux week-ends de septembre, les tireuses et tireurs auront l'occasion de démontrer leur savoir-faire sur de nombreux stands répartis dans toute la région. Ces journées seront entièrement placées sous le signe du tir sportif. Ce sera toutefois un défi pour l'avenir de transformer le succès d'un moment en un engagement pérenne. Comme dans d'autres milieux associatifs, un des grands enjeux sera en effet de transmettre aux jeunes générations l'intérêt pour la cause commune. Il faudra l'engagement de toute la grande famille des tireurs pour assurer la relève sportive et faire vivre nos valeurs communes.

Je remercie le comité d'organisation mis sur pied par l'Association jurassienne bernoise sportive de tir (AJBST). Les 35 sections de l'AJBST, qui comptent quelque 1000 membres, seront également très impliquées durant ces jours. Une manifestation de cette envergure n'est en effet possible que grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Je souhaite plein succès aux organisateurs et des compétitions passionnantes aux spectateurs. Quant à vous, chères tireuses et chers tireurs, je vous souhaite bon tir, beaucoup de plaisir et une belle camaraderie dans la pratique de ce sport que nous affectionnons tant.

Philippe Müller, Conseiller d'Etat

Bienvenue dans notre beau Jura bernois !



Après la Fête cantonale bernoise organisée dans la région en 2017, void qu'un nouvel événement d'envergure se déroule à nouveau dans le Jura bernois. En tant qu'élus fédéral, c'est un grand honneur et une grande joie de voir ma région organiser une telle compétition, qui verra des milliers de tireuses et de tireurs venir de toute la Suisse pour parcourir nos vallées et nos monts. La Fédération sportive suisse de tir a été fondée en 1824 et vient donc de fêter son bicentenaire. L'association, qui portait à l'origine le nom de « Société Fédérale des Carabiniers » a traversé des événements aussi considérables que la fondation de l'Etat fédéral moderne en 1848, ou deux guerres mondiales. En tant que pilier de la vie sociale de chaque village de notre pays, les sociétés de tir locales ont aussi connu une riche histoire jusqu'à nos jours et perpétuent des traditions typiquement suisses.

Les valeurs qui ont façonné notre pays depuis des siècles sont cultivées au quotidien par les tireuses et les tireurs. Rigueur, précision, fiabilité, honnêteté, engagement et amour de la patrie sont quelques-unes des lignes directrices qui guident la vie dans et autour des stands de tir. En assurant la logistique et le contrôle des tirs obligatoires, les sociétés jouent également un rôle majeur dans le maintien de notre précieuse armée de milice. Il s'agit d'une contribution essentielle à notre sécurité collective qu'il ne faut pas sous-estimer.

C'est ainsi avec une grande reconnaissance que nous pouvons considérer le tir sportif et toutes ses facettes en Suisse. Je tiens aussi à rendre hommage à toutes les personnes qui œuvrent en coulisse à la réussite du Tir régional 2025, car les heures de travail consacrées à la préparation, à l'approvisionnement des cantines ou aux rangements ne se comptent pas. Merci à toutes et à tous ! En tant que plus petite région administrative du canton, le Jura bernois veut continuer à s'affirmer et les liens indéfectibles qui unissent les sociétés de tir de tout canton renforcent l'entente entre les régions. Ce travail quotidien par-dessus la frontière des langues suscite la fierté. Cette fierté, c'est aussi celle de tout le Jura bernois qui se réjouit de vous recevoir dans nos stands de tir. Je souhaite plein succès à toutes les tireuses et tous les tireurs et un beau Tir régional du Jura bernois 2025 à toutes et tous !

Manfred Bühler, Conseiller national, Cortébert

Sponsors

Notre partenaire principal



Nos partenaires « Or »



Nos partenaires « Argent »



Nos partenaires « Bronze »



Le CO remercie les parrains des passes et des cibles dans les stands, les annonceurs, les donateurs, les parrains de bâches publicitaires pour leur soutien au TRIB25.

La liste de celles et ceux qui ont soutenu le TRIB25 sera également publiée à la Centrale de la fête à Reconvilier.

Donateurs

A Marca toitures, Reconville
 Alfred Studki SA, Sonceboz
 Astria Informatique Sàrl., Saint-Imier
 ATB SA, Moutier
 Atelier Burkhalter Sàrl., Malleray
 Atelier di Lajo Jaane Fahrni, Court
 Auberge Le Grimm Manuel Evalet, Tavannes
 Bergerie de Court, Court
 Bichsel Peintures Plâtreries SA, Corgémont
 Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin
 BKW Management SA, Berne
 Boegli Jardins Pichônes et Spas, Roches BE
 Boudnerie Junod, Corgémont
 Boudnerie Schnegg, Court
 Bourgeoisie de Bévillard
 Bourgeoisie de Court
 Bourgeoisie de Malleray
 Carnal & Fils SA, Lamboing
 Carrosserie Dos Santos Silva, Court
 Chemins de Fer du Jura SA - CJ, SA
 Cobal SA, Moutier
 Commune de Corgémont
 Commune de Cormoret
 Commune de Cortèbert
 Commune de Court
 Commune de Crémènes
 Commune de Grandval
 Commune de La Neuveville
 Commune de Moutier
 Commune de Nods
 Commune de Perrefitte
 Commune de Roches BE
 Commune de Saicourt
 Commune de Sonceboz-Sombeval
 Commune de Sonviller
 Commune de Souviller
 Commune de Villeret
 Commune mixte de Plateau de Diesse
 Commune mixte de Valbise
 Compagnie des Montres Longines, Saint-Imier
 Créjardin Zürcher SA, Tavannes
 De Luca SA, Biemme

Denert Automation Sàrl., Courtelary
 Domaine des 4 Merhins, Corcelles-près-Corcie
 Dynamie Habitat Sàrl., Malleray
 Eric Gerber Décolletage d'horlogerie, Souviller
 Etude Philippe Munari, Nodare, Saint-Imier
 Expert Electroménager Sàrl, Court
 F. Hänzli SA, Sonceboz-Moutier
 F. Vorpe SA, Tavannes
 FGS Vuilleumier Sàrl, Harold Vuilleumier, Le Fuet
 Fridy Bessire SA, Péry
 Free-Sport PA, Dufaux, Granges-Paccot
 Fromagerie Zimmermann, La Chaux-d'Abel SA
 Galvanoplastie Gerber SA, Malleray
 Garage du Pré Toré, Courtètte
 GC-Tech Sàrl, Reconville
 GDL Camper Sàrl, Corgémont
 Gérard Sèlier Sàrl., Court
 Grand Chasseral Tourisme, Sonceboz
 Grünwald-Nikkès SA, Cortèbert
 H. Häberli AG, Grenchen
 Harold Häbeggler SA, Court
 Heimann Frères Sàrl, Bévillard
 Hofmann Carrelage Sàrl., Delémont
 Hôtel Central Martin Scheidegger, Tavannes
 Kasombor AG Andreas Kooni, Port
 La Cible SA Tréfilage et Profilage, Pontenet
 La Serrurerie Pevyboise, Moutier
 La Torsade Boutique, Malleray/Saint-Imier
 Landi Vallée de Tavannes, Pontenet
 Luc Freudiger Santesaires Ferblanterie, Court
 Mérialat Mazout, Malleray
 Montres Edox et Vista SA, Les Genevez
 Nettoyages Mosszanski, Sonceboz
 Nicolet Max-Olivier, La Neuveville
 Notariat Blaise Boris Hunsperger, Reconville
 Nurissa SA, Biemme
 Pacific Fitness Sàrl., Perrefitte
 Paratte Vins Sàrl., Tramelan
 Paul Neukomm Génie civil SA, Sornetan
 Petracca SA, Pieterlen
 Prétrame Machines SA, Tramelan

Téléskis Les Prés-d'Orvin SA, Les Prés-d'Orvin
 TIB SA, Court
 Restaurant de La Calèche, Court
 TM Garage Sàrl., Frimwiller
 Toyota Olivier Buri SA, Belprahon
 Truttmann AG, Kriens
 Victorinox AG, Ibach-Schwyz
 Villatyp SA, Belprahon
 Vinohèque Le Cristal, Christian Bonjour, Reconville
 Vorpe Engrenages SA, Sombeval
 Wiebel SA, Delémont
 Zingg Nicolas Transport, Court

Proto Franz Sàrl., Biemme
 Restaurant de La Calèche, Court
 Restaurant de l'Étoile, Corgémont
 Restaurant La Cuisine, Les Prés-de-Cortèbert
 Restaurant Mélanie de Malleray
 Rossé & Chamilliot Sàrl., Courtètte
 Fan. John Haldemann, Montoz
 Rossé Pascal Sàrl Entreprise forestière, Court
 Salzman Werner, conseiller aux États, Mütschli
 Sylvac SA, M. Jacques Schnyder, Malleray
 Tavadec SA, Tavannes

Parrains des cibles dans les stands

Aellig Gravure SA, Reconville
 Anne-Caroline Graber, Dr ès sc. politique,
 Députée au Grand Conseil, La Neuveville
 Aux 4 Fruits Sàrl., J.-D. Gsteiger, Court
 Boucherie du Cornet F. Gigandet, Crémènes
 Boucherie Schnegg, Court
 Boucherie traiteur Pellet Sàrl., Saint-Imier
 Bourgeoisie de Saicourt
 Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary
 Clients Caisse d'Épargne Courtelary
 Commune de Perrefitte
 Commune de Péry-La Heutte
 Commune de Roches BE
 Commune de Tavannes
 Commune mixte de Valbise
 Commune mixte Petit-Val
 Cremona SA, Court
 Cussigh Fenêtres, Malleray
 Etienne Klopfenstein, Député au Grand Conseil, Corgémont

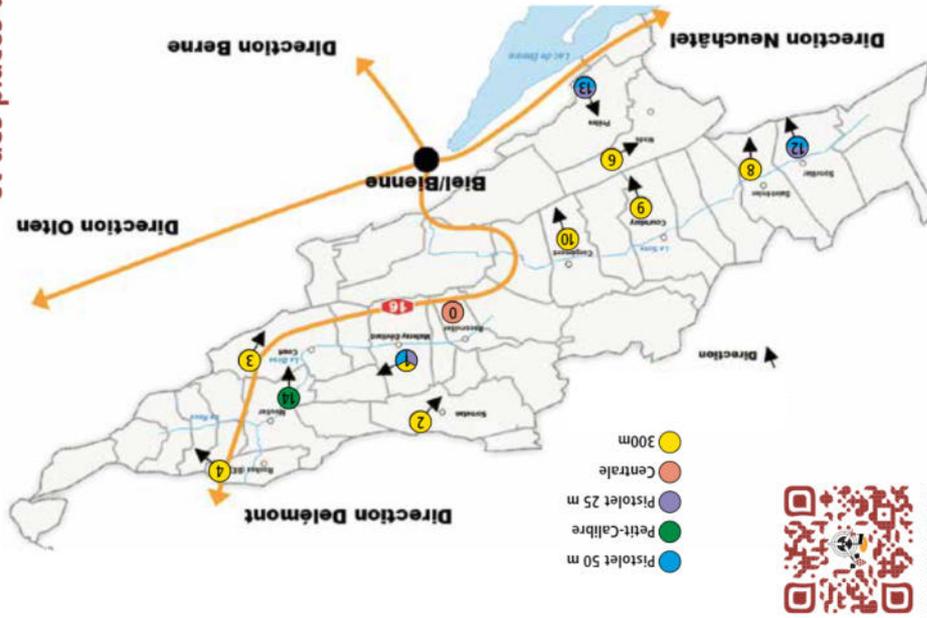
Fidiges SA, Moutier
 Geiger SA, Brugg BE
 La Goule SA, Saint-Imier
 L'Artisan Schaffter SA, Moutier
 Les Députés au Grand Conseil
 et les Membres du CJB - PLURIDUCDF
 Les Fils d'Adolphe Loetscher SA, Court
 Luten Jullerat, Membre d'honneur ABST, Sornetan
 Manfred Bühler, Conseiller national, Cortèbert
 Pharmadeplus du Vallon, Saint-Imier
 Restaurant d'la Binz, Court
 Schneberger Décolletages SA, Court
 Swiss Life Assurance
 TMCE Marc Tobler, Montagne-de-Moutier
 Tony Guimam, Transporteur,
 Conseiller général, La Neuveville
 Zapa Peimure Sàrl, Souviller
 Zingg Nicolas Transport, Court

Coordonnées GPS de la centrale de la fête et des places de tir

Centrale	Coordonnées GPS 47.229410° / 7.225410°
Reconvilier	
Stands de tir au fusil 300 m	
Coordonnées GPS	Numéro
47.253200° / 7.277500°	1
47.272766° / 7.212143°	2
47.241859° / 7.383730°	3
47.306854° / 7.393983°	4
47.116694° / 7.073296°	6
47.149840° / 7.012340°	8
47.172800° / 7.074600°	9
47.186867° / 7.143066°	10
Stand de tir à la carabine 50 m	
Coordonnées GPS	Numéro
47.266609° / 7.341808°	14
Stands de tir au pistolet 50 m	
Coordonnées GPS	Numéro
47.253200° / 7.277500°	1
47.136158° / 7.969524°	12
47.095931° / 7.096070°	13
Stands de tir au pistolet 25 m	
Coordonnées GPS	Numéro
47.253200° / 7.277500°	1
47.136158° / 7.969524°	12
47.095931° / 7.096070°	13

10

Plan de situation de la centrale et des places de tir



11

Photo du comité d'organisation



Des membres du comité d'organisation entourent la Présidente Virginie Heyer

Comité d'organisation du TRJB25

Virginie Heyer	Présidente
Gaëtan Aellen	Premier vice-président et Président de la commission de tir
Martine Bollat	Deuxième vice-présidente
Stéphanie Niederhauser	Secrétaire correspondance
Pablo Rezzonico	Secrétaire des verbaux et responsable de la restauration
Martine Sommer	Caissière
Patrick Deraux	Responsable sponsoring
Franco Villoz	Responsable du plan de tir et de la centrale
Anthony Danz	Responsable graphisme et site internet
André Sommer	Responsable 300 m
Henri Mathez	Responsable pistolet 25/50 m
Patrick Tobler	Responsable carabine 50 m

12


LOUIS IMHOF SA
 CATALOGUES EN LIGNE
 Médailles
 Challenges
 Etaïns
 Coupes
 T-Shirts
 Pin's
 Porte-cléfs
 Croix de fête
 Sérigraphie
 Plaques d'écuries

2852 COURTETELLE Tél. 032 / 422 39 14

www.imdaille.ch e-Mail : imdaille@bluewin.ch



FOURNISSEUR OFFICIEL DE LA MÉDAILLE DU TRJB25

13

Prix de sections



Les produits du terroir | Prix en nature



Informations importantes

<p>Site internet</p> <p>Adresse postale</p>	<p>www.trjb25.ch</p> <p>Tir régional du Jura bernois 2025 Rue du Pommé au Loup 9 2732 Reconviiler info@trjb25.ch</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>Centre de la fête à Reconviiler, Salle des Fêtes, Vie des Crêts 51, 2732 Reconviiler pendant les heures de tir: +41 79 548 22 87</p>	<p>Centre de la fête à Reconviiler, Salle des Fêtes, Vie des Crêts 51, 2732 Reconviiler pendant les heures de tir: +41 79 548 22 87</p>
<p>Inscriptions</p>	<p>Tir régional du Jura bernois 2025 Indoor Swiss Shooting AG Bischofszellerstrasse 72a 9200 Gossau SG inscription@portal-tireurs.ch</p>	<p>Contrôle des armes</p> <p>Rangeurs, mutations et inscriptions supplémentaires</p>	<p>Uniquement à la centrale de la fête à Reconviiler</p> <p>Uniquement à la centrale de la fête à Reconviiler</p>
<p>Jours de tir</p>	<p>Du vendredi 5 au dimanche 7 septembre 2025 Du vendredi 12 au dimanche 14 septembre 2025</p>	<p>Vente de passes et de munitions</p> <p>Résultats / contrôles</p> <p>Service sanitaire</p>	<p>Uniquement à la centrale de la fête à Reconviiler</p> <p>Uniquement à la centrale de la fête à Reconviiler</p> <p>En fonction sur toutes les places de tir</p>
<p>Heures de tir</p>	<p>Tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h Exceptions: les dimanches, le tir se terminera à 17 h</p>	<p>Places de parc</p> <p>Restauration</p> <p>Objets trouvés</p>	<p>Sur toutes les places de tir</p> <p>Uniquement à la centrale de la fête à Reconviiler</p> <p>En fonction sur toutes les places de tir</p> <p>Suivre les panneaux de signalisation et les ordres du personnel</p> <p>Sur toutes les places de tir, ainsi qu'à la centrale de la fête à Reconviiler</p>
<p>Places de tir</p> <p>Inscription</p>	<p>Se référer au point 5 des dispositions générales</p> <p>A partir du 1^{er} décembre 2024, il est possible de réinscrire des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2024 à 16h.</p> <p>Les inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête. Les livrets de tir seront livrés jusqu'à 10 jours avant le début de la manifestation. Après, ils devront être retirés à la centrale de la fête.</p>		<p>Pendant la manifestation: au guichet « Informations / Mutations ». Après la manifestation: sur demande écrite à l'adresse postale ou par demande par courriel à l'adresse de contact sur la page d'accueil.</p>
<p>Rangeurs</p>	<p>Les réservations de rangeurs et l'occupation des stands peuvent être consultées en ligne à partir du 15 décembre 2024.</p> <p>Les demandes par courriel recevront une réponse dans un délai d'une semaine: inscription@portal-tireurs.ch</p>		
<p>Informations générales</p>	<p>A partir du 7 janvier 2025 et jusqu'au 20 août 2025, le numéro de téléphone suivant est en service chaque mardi de 10 h à 11 h 30: 071 380 00 14</p> <p>Pendant les jours de tir, la centrale de la fête doit être contactée directement.</p>		

Dispositions générales

Chaque participant au Tir régional du Jura bernois 2025 accepte les dispositions et prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions et directives complémentaires affichées dans les stands, à titre de contrat bilatéral.

1. Bases

Le principe veut que les documents énumérés ci-dessous, dans leur version en vigueur au moment de leur approbation, constituent la base pour l'élaboration de la partie technique du présent plan de tir.

- 1.1. Dispositions de base de l'Association bernoise sportive de tir (ABST).
- 1.2. Dispositions de base de l'Association jurassienne bernoise sportive de tir (ABST).
- 1.3. Règles du tir sportif (RTSP) de la FST, y compris les appendices.
- 1.4. Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes d'ordonnance SAT (Form 27.132).
- 1.5. Modèle de Plan de tir pour les Fêtes de tir de la FST.
- 1.6. Règlement disciplinaire de la FST.
- 1.7. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-F300) Fusil F300.
- 1.8. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-P1025/50) Pistolet P25/50.
- 1.9. Dispositions d'exécution pour le tir des Juniors.
- 1.10. Directives pour l'exécution des contrôles antidopage dans le cadre des manifestations de tir de la FST.
- 1.11. Dispositions d'exécution pour le droit de participation des ressortissants étrangers aux tirs militaires, concours et entraînements de la FST.
- 1.12. Dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux concours de la FST pour les participants handicapés bénéficiant d'allègements de position et les tireurs en fauteuil roulant selon World Shooting Para Sport (WSPS).
- 1.13. Accord entre la FST et l'Association suisse des armuriers et marchands d'armes (ASA).

2. Protection des données au Sport populaire

- 2.1. En s'inscrivant au Tir régional du Jura bernois 2025, le participant accepte, pour des raisons d'organisation, que ses données personnelles, conformément au formulaire d'inscription, relatives à la compétition soient enregistrées électroniquement. En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (nom, lieu de résidence, année de naissance, arme, nom de la société, numéro de licence et heures de tir) soient mentionnées sur les listes de départ et de classement ainsi que sur les photos sur les affiches dans la presse, sur Internet et dans d'autres publications de l'organisateur. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur : www.edbeb.admin.ch/edbeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.html

3. Participation

- 3.1. Ayants droit: seules les personnes en possession d'une licence et membres d'une société de tir affiliée à une SCTSP de la FST peuvent participer au Tir régional du Jura bernois 2025. Il en va de même pour les membres licenciés d'une société de tir à l'étranger, affiliée à la FST.

- 3.2. Membres multiples: les membres multiples sont des participants qui sont membres d'une société de base et en plus membres d'une autre société. Ils ont l'obligation de concourir avec leur société de base. La société de base est la société auprès de laquelle le participant est inscrit avec la licence Actif-A. Une participation avec une autre société n'entre en considération que si la société de base ne participe pas au concours de sociétés ou au concours de groupes.

4. Durée, heures de tir, concours particuliers, centrale et places de tir

4.1. Tirs en général

Du vendredi 5 au dimanche 7 septembre 2025

Du vendredi 12 au dimanche 14 septembre 2025

4.2. Heures de tir

Chaque jour de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Exception: les dimanches, le tir se terminera à 17h

4.3. Concours spéciaux et manifestations particulières

Journée officielle à Reconvilier: dimanche 7 septembre 2025

Remise des prix: samedi 1^{er} novembre 2025

Remise des prix vainqueurs de fête F300/C50P50/P25: samedi 1^{er} novembre 2025

4.4. Centrale de la fête à Reconvilier

Les guichets suivants se trouvent à la centrale de la fête:

- Contrôle des armes
- Livrets de tir: remise des livrets de tir commandés, non payés et non expédiés, remboursements
- Mutations: pour remplacements, inscriptions nouvelles et supplémentaires
- Rangeurs: pour nouveaux participants, jusqu'à épuisement des stocks
- Contrôles: contrôle et éventuellement correction des résultats saisis
- Distinctions
- Paiements immédiats
- Prix en nature et vente de prix-souvenirs
- Informations générales
- Bureau des objets trouvés

4.5. Places de tir

Les guichets suivants se trouvent sur toutes les places de tir:

- Remise des munitions
- Vente de passes

4.6. Heures d'ouverture des guichets

Guichets à la Centrale de la fête (sans guichet contrôles):

6h à 18h30 (sans interruption)

Guichet contrôles à la Centrale de la fête:

9h à 20h30 (sans interruption)

Contrôle des armes à la Centrale de la fête:

6h à 18h30 (sans interruption)

Vente de passes et de munitions sur places de tir:

7h à 12h et 13h15 à 18h45

Les dimanches, tous les guichets ferment deux heures plus tôt.

5. Places de tir et nombre de cibles

5.1.

Fusil F300

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Malleray-Bévilard*	10 cibles SIUS 9004	01 - 10	E
Sornetan, Petit-Val*	6 cibles Polytronic 6300	11 - 16	S - O
Court*	6 cibles Polytronic 3002	21 - 26	S
Roches*	6 cibles SIUS 9004	31 - 36	E
Nods*	6 cibles Polytronic 3002	41 - 46	O
St-imier*	6 cibles Polytronic 3002	51 - 56	S
Courteley*	10 cibles Polytronic 3002	61 - 70	S
Corgémont*	6 cibles Polytronic 3002	71 - 76	S

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.2.

Carabine C50

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Moutier*	12 cibles Polytronic 5000/04	201 - 212	S

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.3.

Pistolet P50

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Malleray-Bévilard*	8 cibles manuelles	301 - 308	E
Sornviller*	8 cibles manuelles	311 - 318	S
Châtillon-Prêles*	5 cibles manuelles	321 - 325	N

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.4.

Pistolet P25

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Malleray-Bévilard*	1 chariot manuel	401 - 405	E
Sornviller*	1 chariot manuel	411 - 415	S
Châtillon-Prêles*	1 chariot manuel	421 - 425	N

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.5.

Toutes les installations pour fusil F300 et carabine C50 sont équipées d'un marquage électronique.

5.6.

La commission de tir se réserve le droit de ne pas utiliser ou que partiellement certaines installations de tir prévues ou, en cas d'affluence, d'ouvrir des places de tir supplémentaires.

20

6. Délai d'inscription

6.1. Tir en général

Les sociétés, groupes et participants sont priés de s'inscrire en ligne. Comme alternative, les inscriptions papier peuvent être faites au moyen des formulaires officiels. Clôture des inscriptions: **31 juillet 2025**.

6.2. Inscription en ligne

A partir du 1^{er} décembre 2024, il est possible de préinscrire des participants, cibles et groupes.

L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2024 à 16h.

6.3. Adresses Internet

www.portail-tireurs.ch (inscription en ligne)

www.tjb25.ch (Informations & documents d'annonce)

6.4. Adresse pour l'inscription

Tir régional du Jura bernois 2025

Indoor Swiss Shooting AG

Bischofszellstrasse 72a

9200 Gossau SG

7. Commandes anticipées de passes et de rangeurs

7.1. Après réception de l'inscription, un courriel automatique est établi avec la facture pour les finances des sociétés et des groupes, les livrets de tir et les différentes passes commandées. Cette facture est accompagnée d'un bulletin de versement et des rangeurs attribués. La facture doit être réglée dans les 30 jours à compter de sa réception. Les factures émises après le 31 juillet doivent être réglées immédiatement.

7.2. Les tireurs de sociétés et de groupes ont l'obligation de commander leurs passes et rangeurs par l'intermédiaire de leur société.

7.3. Tous les livrets de tir payés seront envoyés aux sociétés à partir de début août 2025 (au plus tard 10 jours avant le début de la manifestation). Les livrets de tir non envoyés sont à retirer pendant le tir au guichet «livrets de tir/mutations» à la centrale de la fête à Reconvilier.

7.4. L'attribution des rangeurs se fait à partir du 15 décembre 2024, 16h, directement en procédant à la commande en ligne. Veuillez prendre note qu'il faut d'abord occuper une cible pour une demi-journée avant que les rangeurs ne soient réservés sur une autre cible (exemple: pour 16 rangeurs, on n'attribue pas 2 cibles de 10h à 12h, mais une cible de 8h à 12h).

21

- 8. Mutations, inscriptions complémentaires et annulations**
- 8.1. Inscriptions complémentaires de tireurs de société**
Les sociétés qui doivent annoncer des tireurs supplémentaires peuvent placer ces commandes en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête ou se rendre au guichet « Mutations » à la centrale de la fête à Reconwil. Aucune taxe n'est prélevée pour les inscriptions complémentaires.
- 8.2. Vente supplémentaire de passes**
Des passes supplémentaires peuvent être réservées en ligne pour des tireurs déjà inscrits jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des commandes ultérieures peuvent être faites sur les places de tir. Des passes facturées ne peuvent pas être remboursées.
- 8.3. Annonces de remplacements**
Les annonces de remplacements peuvent être faites en ligne jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des annonces de remplacements ultérieures peuvent être faites pendant la durée de la fête au guichet « Mutations » à la centrale de la fête. La présentation des livrets de tir des tireurs concernés y sera indispensable. Pour toutes les annonces de remplacements une taxe de Fr. 8.– par livret de tir modifié sera perçue.
- 8.4. Changements de catégorie d'âge**
Tant que le participant n'a pas encore de résultats, la catégorie d'âge selon le point 13.1/13.4 peut être modifiée pendant la durée de la fête au guichet « Mutations ». Pour tous les changements, une taxe de Fr. 8.– par livret de tir à changer est perçue.
- 8.5. Inscriptions complémentaires de groupes**
Tant qu'aucun membre du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, toutes les inscriptions complémentaires pour ce groupe peuvent être effectuées au guichet « Mutations » pendant la durée de la fête. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions complémentaires.
- 8.6. Mutations au sein de groupes existants**
Tant qu'aucun membre existant ou nouveau du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, il est possible de modifier le groupe, soit en ligne, soit au guichet « Mutations » pendant la durée de la fête. Les membres du groupe sont séparément listés sur un « papier du groupe ».
- 8.7. Annulations**
Les annulations peuvent être effectuées par le responsable de la société pendant la durée de la fête au guichet « Mutations » à la Centrale de la fête à Reconwil.
- 8.8. Les frais de participation des formations non-classées ne seront pas remboursés.**
- 9. Livrets de tir**
- 9.1.** Le livret de tir est personnel, non transmissible et n'est établi qu'aux titulaires d'une licence valable de la FST.
- 9.2.** Le prix du livret de tir s'élève à Fr. 28.–, y compris taxes, contrôle des armes, rangers et taxes des fédérations. Pour C50, le prix est de Fr. 22.– sans contrôle des armes de sport.
- 9.3.** **L'Association jurassienne bernoise renonce à facturer une taxe pour les participants hors canton.**
- 9.4.** Dans le prix des passes, une taxe environnementale de Fr. 0.15 par coup est comprise.
- 9.5.** Les participants reçoivent un livret de tir par distance F300, C50, P50/25, avec lequel ils sont seuls habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir.
- Exception:** Les membres de deux sociétés différentes P50 et P25 pistolet doivent impérativement commander un livret de tir pour chaque distance.
- 9.6.** Lors du remplacement d'un livret de tir (perte, etc.), il sera perçu une taxe de Fr. 12.–.
- 9.7.** L'annulation d'un livret de tir est facturée d'un montant de Fr. 30.– ou décomptée avec les répartitions (après le dernier jour de tir : Fr. 40.–).
- 9.8.** Les livrets de tir non retirés seront facturés d'un montant de Fr. 40.– aux sociétés concernées ou pris en compte avec les répartitions. Cela représente les frais d'établissement et la perte du temps des rangers réservés.
- 9.9.** Les passes individuelles et les passes d'exercice ou de rachats ne seront pas remboursées.
- 10. Rangeurs**
- 10.1.** L'ordre de tir est déterminé par le rangeur qui est obligatoire.
- 10.2.** La durée par rangeur s'élève à 15 minutes.
- 10.3.** La confirmation des rangeurs contient les indications suivantes:
numéro de la société, jour de tir, lieu de tir, numéro de la cible et l'heure de tir.
- 10.4.** Le droit aux rangeurs est exclusivement déterminé par les cibles commandées préalablement. Une réservation de rangeurs sans commande préalable est exclue.
- 10.5.** Les rangeurs suivants seront alloués en ligne :
- Distance F300 :** pour bonnes cibles, rachats, etc. :
1 à 20 coups 1 rangeur
pour 1 à 20 coups suivants 1 rangeur
- Distance C50 :** pour bonnes cibles, rachats, etc. :
1 à 20 coups 1 rangeur
pour 1 à 20 coups suivants 1 rangeur
- Distance P50 :** pour bonnes cibles, rachats, etc. :
1 à 15 coups 1 rangeur
pour 1 à 15 coups suivants 1 rangeur
- Distance P25 :** Les rangeurs pour P25 ne sont uniquement régis par le portail en ligne. Le participant (resp. le fonctionnaire de société) obtient des informations détaillées par e-mail après la fin de l'inscription. Les participants, qui ne réservent pas à l'avance, doivent le faire directement sur place de tir.
- 10.6.** Le tireur doit arriver 10 minutes avant l'heure à la cible attribuée et remettre au secrétaire le livret de tir et présenter la confirmation des rangeurs. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 10.7.** L'attribution des rangeurs s'effectue avant la fête, sur la base des commandes passées. Pendant la fête, elle se fait pour des cibles et livrets achetés sur place, autant que possible.
- 10.8.** Toutes les réclamations relatives à l'attribution des rangeurs sont réglées définitivement par la commission de tir.
- 11. Catégories de classement, armes et contrôles des armes**
- 11.1.** Les armes doivent être conformes aux RTSP de la FST. Les participants sont responsables de la manipulation sûre des armes et notamment du déchargement correct après le tir. Les fusils doivent être amenés dans le stand de tir et sortir ouverts, c'est-à-dire sans être placés dans des housses ou étuis. Les pistolets doivent être amenés au stand dans une housse ou étui et ne peuvent être déballés que sur le banc de charge et remballés après le tir/contrôle du déchargement. Dans le cas du F300, une inspection à la porte permet de vérifier le respect des règles de sécurité selon l'article 4 du RTSP RTCF pour tous les participants qui entrent ou sortent du stand de tir. Le comité de tir se réserve le droit d'effectuer des contrôles par sondage dans les stands.
- 11.2.** Les armes déposées dans ou en dehors du stand en violation des prescriptions seront confisquées. Elles pourront être récupérées auprès de la direction de tir contre paiement d'une taxe de Fr. 10.–.
- 11.3.** Les organisateurs de la fête déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres effets endommagés ou perdus.

- 11.4. Définition des catégories de classement et des armes selon RTSF
- Catégories de classement des fusils F300**
Sport F300: Arme libre et Fusil standard
Ordonnance D F300: Fusil d'assaut S7 ordonnance 03 et mousqueton
Ordonnance E F300: Fusil d'assaut S7 ordonnance 02 et Fusil d'assaut 90
- Catégorie de classement de la carabine C50**
Sport C50: Carabine C50
- Catégories de classement des pistolets P50**
Pistolets P50: Pistolet P50 (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)
Rachats
Pistolet PL: Pistolet P50 (PL)
Pistolet PPA: Pistolet à percussion annulaire (PPA)
Pistolet PO: Pistolet d'ordonnance (PO)
- Catégorie de classement des pistolets P25**
Pistolets P25: Pistolet à percussion annulaire (PPA), Pistolet à percussion centrale (PPC) et Pistolet d'ordonnance (PO)
- Fusils et pistolets d'ordonnance selon Ordonnance du DDPS sur le tir et le Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes.
- 11.5. Le contrôle des armes est obligatoire pour les disciplines Fusil F300 et Pistolet P25/50. Les armes seront plombées comme suit:
Fusil libre F300 blanc
Fusil standard F300 bleu
Fusil d'assaut S7-02 vert
Fusil d'assaut 90 jaune
Fusil d'assaut S7-03 rose
Mousqueton rouge
Pistolet P50 (PL) blanc
Pistolets à percussion annulaire (PPA) jaune
Pistolets à percussion centrale (PPC) vert
Pistolet d'ordonnance (PO) rouge
- Dans ce plan de tir, le terme «pistolet» comprend également les revolvers. De même que le terme «pistolets d'ordonnance» comprend également les pistolets similaires ou assimilés aux pistolets d'ordonnance.
- 11.6. Armurier **Armurerie Stucki Sahl, 2740 Moutier**
- 11.7. Le contrôle des armes n'est possible qu'à la **Centrale de la fête à Reconvilier**.
- 11.8. La seule possibilité de faire réparer son arme se trouve à la Centrale de la fête à Reconvilier.
- 11.9.
12. Munitions
- 12.1. Seules les munitions d'ordonnance fournies par les organisateurs peuvent être utilisées à la distance F300 et avec les pistolets d'ordonnance.
- 12.2. Le prix des munitions d'ordonnance (contribution de sport et de formation incluse) s'élève par cartouche à:
Cartouche fusil GP 90 Fr. 0.35
Cartouche fusil GP 11 Fr. 0.35
Cartouche Pistolet 9 mm Fr. 0.25
(Prix des cartouches Pistolet: Fr. 0.35, sous déduction de Fr. 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui est comprise dans le prix des passes)
Cartouche Pistolet 7.65 mm Fr. 0.30
(Prix des cartouches Pistolet: Fr. 0.40, sous déduction de Fr. 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui a déjà été payée avec le prix des passes)
- 12.3. Les participants P50 et P25, qui tirent avec des pistolets « libre », des pistolets à percussion annulaire ou des pistolets à percussion centrale, apportent leur propre munition ou l'achètent sur place auprès de l'armurier de la fête. Les balles à tête plate (wadcutter) sont interdites pour les pistolets à percussion centrale. Les douilles restent la propriété de l'organisateur de la fête.
- 12.4.
13. Classes d'âge et allègements de position
- 13.1. **Classes d'âge**
Juniors (U13) 10 – 12 ans (années de naissance 2015 – 2013)
Juniors (U15) 13 – 14 ans (années de naissance 2012 – 2011)
Juniors (U17) 15 – 16 ans (années de naissance 2010 – 2009)
Juniors (U19) 17 – 18 ans (années de naissance 2008 – 2007)
Juniors (U21) 19 – 20 ans (années de naissance 2006 – 2005)
Elite (E) 21 – 45 ans (années de naissance 2004 – 1980)
Seniors(S) 46 – 59 ans (années de naissance 1979 – 1966)
Vétérans (V) 60 – 69 ans (années de naissance 1965 – 1956)
Seniors-vétérans (SV) dès 70 ans (années de naissance 1965 et avant)
Elite-Open (EO) ouvert à tous les participants
- 13.2. Sur demande, les participants doivent justifier leur identité au moyen de la carte de membre.
- 13.3. Les Juniors (U13-U21), les vétérans et les seniors-vétérans ont seulement droit aux avantages prévus par le plan de tir si leur livret de tir indique la mention respective.
- 13.4. Les Juniors (U13-U21), les seniors, les vétérans et les seniors-vétérans peuvent participer dans la catégorie d'âge Elite-Open (EO) en renonçant à tous les avantages et allègements. Ils participent ainsi au concours des vainqueurs de la fête dans la catégorie correspondante telle qu'elle est inscrite. La catégorie d'âge EO doit être spécialement sélectionnée lors de l'inscription. Le livret de tir sera alors marqué de la catégorie d'âge EO.
- 13.5. Les allègements de position et les modifications d'armes autorisés par la FST sont reconnus. Les documents d'autorisation de la FST doivent être présentés sans demande. D'autres attestations ne sont pas reconnues.
- 13.6. Généralement, il n'existe pas d'allègement de position autorisé pour la cible rachats.

14. Déroulement des tirs, règles de tir et évaluation des coups

- Concernant les règles de tir pour toutes les disciplines, nous vous renvoyons explicitement aux règles techniques de tir de la FST.
- Les participants sont responsables que les fonctionnaires comprennent leurs instructions correctement. Ils doivent vérifier la justesse des inscriptions et des résultats dans le livret de tir. **Les corrections doivent être visées par l'organe de surveillance du stand.**
- Il est interdit aux participants de manipuler les cibles ou les appareils de commande.
- En cas de problèmes techniques avec les cibles, les participants doivent entièrement réparer les bonnes cibles ou les passes inachevées.
- A la fin du tir, chaque participant doit se rendre au **guichet « Contrôles » à la centrale de la fête à Reconville** afin qu'il puisse faire contrôler et éventuellement faire corriger les résultats saisis. Il ne sera plus possible ultérieurement de tenir compte de réclamations. Une fois le contrôle effectué, les résultats sont définitifs.
- En cas d'égalité des points, pour autant que rien d'autre n'ait été défini : appui par les meilleurs coups profonds du programme entier, puis par l'âge (selon l'art. 20 RC RTSp).
- Les réclamations et les plaintes relatives au déroulement du tir ou aux règles de tir sont immédiatement traitées par l'organe de surveillance du stand. Un premier recours par écrit est possible auprès de la commission de tir du TRJB 25, un deuxième recours éventuel contre les décisions de cette dernière peut être déposé auprès du comité de l'Association jurassienne bernoise sportive de tir (AIBST) qui statue définitivement.
- L'évaluation des coups est effectuée selon les règles de tir de la FST (RTSp) et les règles techniques (RTSp, RTCE et RTP) de chacune des disciplines.

15. Distinctions

- Un tireur n'a droit qu'à un seul insigne-couronne ou à une seule carte-couronne par livret de tir. Font exception les distinctions pour la cible Junior, ainsi que les distinctions pour les concours spéciaux.
- Pour les **bonnes cibles**, les distinctions suivantes sont attribuées:
- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1 – 2 résultats de distinction | insigne-couronne simple ou carte-couronne à Fr. 12.– |
| 3 – 4 résultats de distinction | insigne-couronne triple ou carte-couronne à Fr. 15.– |
| Dès 5 résultats de distinction | insigne-couronne quintuple ou carte-couronne à Fr. 20.– |
- A la cible Junior, fusil F300, carabine 50 et pistolet P25, une médaille spécifique Junior est attribuée.
- Toutes les distinctions et répartitions en espèces, ainsi que tous les prix-souvenirs doivent être retirés pendant la durée de la fête. Aucune prétention ne sera ultérieurement reconnue.

16. Remise des prix

- 16.1. Tir en général**
Il y aura une invitation particulière pour la remise des prix. Les participants ayant droit à un prix recevront une invitation individuelle par e-mail. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur le permis de tir).
- Bonnes cibles
Vainqueur de la fête F300/C50/P50/P25
Concours des sociétés cantonales
- Samedi, 1 novembre 2025
Samedi, 1 novembre 2025
Samedi, 1 novembre 2025
- 16.2.** Les séries de prix indiquées dans le Plan de tir correspondent aux valeurs minimales garanties et seront encore augmentées, complétées ou allongées selon le résultat, de la collecte de prix et de dons. L'attribution de prix spéciaux à chacune des bonnes cibles est effectuée selon les vœux du donateur ou sur décision du comité de tir. Cette attribution est définitive. De même, les prix spéciaux ne seront ni échangés ni remplacés par des prix en espèces.

- 16.3.** Les participants ne recevront qu'un seul prix spécial (chacon pour les disciplines fusil F300, Carabine C50, et pistolet P50/25 (exceptions : cibles Dons d'honneur, cibles Junior, Vainqueurs de la Fête)). Lorsqu'il a droit à recevoir plusieurs prix, le tireur reçoit le prix spécial pour la bonne cible dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place du prix spécial, auquel il renonce, le montant du premier prix en espèces ou le montant calculé en fonction de la bonne cible correspondante lui sera versé.
- Au cas où des participants sont classés à la première place de plusieurs bonnes cibles, ils peuvent choisir eux-mêmes, de quelle bonne cible ils veulent obtenir le premier prix.
- Dans l'ordre de son classement, le participant peut choisir lui-même le prix lors de la distribution des prix. Le comité de tir attribue aux tireurs absents ou non représentés le prix de la valeur la plus élevée.
- Les prix non remis peuvent être retirés dans un délai de 30 jours après la distribution des prix auprès de l'organe dont l'adresse figure sur l'invitation à la remise des prix. Après l'expiration de ce délai, les prix seront la propriété des organisateurs de la fête.
- Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, seront versés aux participants sous forme de cartes de primes variables (PV). Les versements aux sociétés, groupes et équipes seront effectués sur le compte indiqué. Pour l'envoi égaré de prix ou de versements en raison de données d'adresse incomplètes, toute responsabilité est déclinée. Les frais ainsi occasionnés seront mis à la charge des gagnants.
- Le palmarès sera publié sur l'internet: www.portail-tireurs.ch. Il ne sera pas établi d'exemplaire papier.
- Les recours, qui concernent le palmarès ou le déroulement de la remise et distribution des prix, doivent être adressés par écrit à la commission de Tir du TRJB 25 dans un délai de 20 jours, en précisant les raisons de la plainte. Toute réclamation tardive ne sera plus prise en considération. Un recours éventuel contre la décision d'appel doit être soumis à l'instance qui l'a rendu dans un délai de 20 jours. Ce dernier transmet le recours (avec ses notifications) sans délai aux organes juridictionnels de la FST.

17. Assurance

- 17.1.** L'ensemble des tireurs, des fonctionnaires et des bénévoles de l'organisation de la fête est assuré sur les places de tir et à la centrale de la fête, contre les accidents et la responsabilité civile pour toute la durée de la fête auprès de l'USS et selon ses dispositions. Pour les bénévoles, la couverture d'assurance s'applique également sur le trajet direct vers et depuis le lieu de travail. Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes.
- Les participants qui provoqueraient des accidents et dommages peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

18. Dispositions finales

- 18.1.** Les infractions aux règlements RTSp de la FST ou à ce Plan de tir peuvent entraîner l'annulation des résultats, la perte des finances payées, l'exclusion des stands de tir et le renvoi du fauif devant les organes juridictionnels de la FST.
- 18.2.** En cas de nécessité (par exemple lors de changements des conditions-cadres, de cas de force majeure, etc.) le présent Plan de tir peut être modifié et adopté par le comité d'organisation du Tir régional du Jura bernois 2025 en accord avec la FST et le comité de l'AIBST.
- 18.3.** La version actuelle du Plan de tir en langue française, approuvée et publiée en ligne, fait foi.

Exercice		F300
Parrainage de la cible	Armurerie Stucki Sarl, Moutier	
Armes	Tous les fusils F300	
Cible	A10	
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité	
Position	libre pour tous les fusils	
Frais de participation	Fr. 6.- par passe Fr. 3.50 finance de tir, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)	
Dispositions particulières	1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.	



 <p>5^e Tir de la Combe-Grède Stand de tir de Saint-Imier Vendredi 11 septembre 2026 Samedi 12 septembre 2026 Samedi 19 septembre 2026 www.tir-saint-imier.ch</p>	 <p>5^e Tir du Chocolat Stand de tir de Courtelary Vendredi 11 septembre 2026 Samedi 12 septembre 2026 Samedi 19 septembre 2026 www.armes-reunies-courtelary.ch</p>	 <p>4^e Tir de la Combe-Blosse Stand de tir du Pâquier/NE Vendredi 11 septembre 2026 Samedi 12 septembre 2026 www.tirlepauquierne.ch</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

GDL CAMPER

SHOWROOM

SHOP ACCESSOIRES DE 200M2

GRAND CHOIX DE VÉHICULES DISPONIBLES





GDL CAMPER SÀRL, GRAND-RUE 57, 2606 CORGEMONT
WWW.GDLCAMPER.CH, INFO@GDLCAMPER.CH, +41 32 488 10 70


Grand Chasseral

Société **F300**

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary

Sport
 Ordonnance D
 Ordonnance E
 A10
 6 coups, coup par coup, 4 coups en série
 Fusil standard couché bras franc
 Fusil libre pas couché
 Fusil d'assaut sur bipieds
 Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
 Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
 Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Fusil F300

Frais de participation
Fr. 17.-
 (Fr. 5.- produit des passes, Fr. 7.- émoulement de contrôle, Fr. 3.50 munition et Fr. 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Classement
 En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT.Sp de la FST.

Distinctions

	ESEO	UTBUZIV	UTBUZIVSV
Fusil standard et Fusil libre	91	89	88
F ass 57-03	86	84	83
F ass 90 et Mousqueton	83	81	80
F ass 57-02	80	78	77

Disposition particulière
 Si la société participe au concours des sociétés F300, la cible « Société F300 » est obligatoire pour tous les participants de la société.

KELLER immobilier
en toute sécurité

achat/vente • estimation • financement

Silvano Keller
 votre courtier pour la région
 032 358 21 38




Appartement
Bingo




Résidence Claire-Vue

-  Appartement 3 pièces
-  2-6 personnes
-  Proche de la télécabine
-  Pour vos vacances en été et en hiver
-  www.bingo-nendaz.ch

Art (Groupe)

F300

Appartement de vacances «Bingo» Haute-Nendaz, Famille Sommer

Parrainage de la cible

Catégories de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A100

5 coups, coup par coup
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché

Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Fusil F300

Frais de participation

Fr. 22.-
(Fr. 19.50 finance de passe, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 400.-	Fr. 500.-
2 ^e prix	Fr. 300.-	Fr. 300.-	Fr. 400.-
3 ^e prix	Fr. 200.-	Fr. 200.-	Fr. 300.-
D'autres prix peuvent être attribués.			
1 ^{er} prix en espèces: Fr. 70.- Dernière prix en espèces: Fr. 8.-			

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT Sp de la FST.

Distinctions

	ES10	U19U21V	U13U15U17SV
Fusil standard et Fusil libre	440	430	425
F ass 57-03	420	410	405
F ass 90 et Mousqueton	405	395	390
F ass 57-02	385	375	370

Dispositions particulières

- La cible «Art F300» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.
- Lors du concours de groupes Cat. Sport A, les participants peuvent tirer avec toutes les armes.
- Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance D, les participants peuvent tirer avec toutes les armes d'ordonnance.
- Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance E, les participants peuvent tirer avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.
- Chaque participant ne peut tirer que dans une catégorie du concours de groupe F300.
- Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible «Art F300».

F300

Militaire

Aellig Gravure SA, Reconsvilier

Sport
 Ordonnance D
 Ordonnance E
 A100

Parrainage de la cible

Catégories de classement

Cible
 4 coups, coup par coup
 Fusil standard couché bras franc
 Fusil libre pas couché

Programme de tir
 Fusil d'assaut sur bipieds
 Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
 Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
 Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Fusil F300

Frais de participation
 Fr. 22.-
 (Fr. 20.- finance de passe, Fr. 1.40 munition et Fr. 0.60 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
 Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 500.-
2 ^e prix	Fr. 300.-	Fr. 400.-
3 ^e prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-

D'autres prix peuvent être attribués.
 1^{er} prix en espèces: Fr. 70.-
 Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement
 En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

ESSE	U19U21W	U13U15U17SW
Fusil standard et Fusil libre	352	344
F ass 57-03	336	328
F ass 90 et Mousqueton	324	316
F ass 57-02	308	296

Garage de la Courtine

F. De Tomi
 Grand-Rue 55
 2606 Corgémont

AELLIG
 2732 Reconsvilier

EXCELLENCE DEPUIS **1985**

Signalétique
 Choix articles cadeaux
 Marquage et Gravure Laser

032 492 21 32
www.aellig-gravure.ch

F300

Répartition

Valsler Service, De Tomi, Saint-Imier

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A10
6 coups, coup par coup
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 22.-
(Fr. 19.- finance de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate en espèces

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
60 points	Fr. 70.-	Fr. 80.-	Fr. 100.-
59 points	Fr. 30.-	Fr. 60.-	Fr. 75.-
58 points	Fr. 22.-	Fr. 40.-	Fr. 55.-
57 points	Fr. 15.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
56 points	Fr. 11.-	Fr. 20.-	Fr. 30.-
55 points	Fr. 8.-	Fr. 15.-	Fr. 24.-
54 points	Fr. 8.-	Fr. 11.-	Fr. 18.-
53 points	Fr. 8.-	Fr. 8.-	Fr. 12.-
52 points			Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FSI.

Distinctions

	ES/EO	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

1961

VALSER **SERVICE**

De Tomi Sandro
Rue du Pont 11, 2610 Saint-Imier
 +41 32 489 13 56



is Design

Logo - Graphiste - Dessin digital - Affiches
079 614 91 59
contact.isdesign.ch@gmail.com
Route des Prés d'Orvin 10
2534 Orvin



F300

Série

Truttmann AG, Kriens

Parrainage de la cible

Catégories de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Frais de participation

Fr. 22.-
(Fr. 19.- finance de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèces

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
60 points	Fr. 70.-	Fr. 80.-	Fr. 100.-
59 points	Fr. 30.-	Fr. 60.-	Fr. 75.-
58 points	Fr. 22.-	Fr. 40.-	Fr. 55.-
57 points	Fr. 15.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
56 points	Fr. 11.-	Fr. 20.-	Fr. 30.-
55 points	Fr. 8.-	Fr. 15.-	Fr. 24.-
54 points	Fr. 8.-	Fr. 11.-	Fr. 18.-
53 points	Fr. 8.-	Fr. 8.-	Fr. 12.-
52 points			Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ES/EO	U19/U21/W	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



Chasseral

F300

Fusil F300

Interprofession de la Tête de Moine, Bellelay

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A10
3 coups, coup par coup
3 coups en série

Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors/vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 22 –
(Fr. 19 – finance de passe, Fr. 2,10 munition et Fr. 0,90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate en prix en nature

Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
60 points	Fr. 70.–	Fr. 80.–
59 points	Fr. 30.–	Fr. 100.–
58 points	Fr. 22.–	Fr. 60.–
57 points	Fr. 15.–	Fr. 40.–
56 points	Fr. 11.–	Fr. 30.–
55 points	Fr. 8.–	Fr. 20.–
54 points	Fr. 11.–	Fr. 15.–
53 points	Fr. 8.–	Fr. 11.–
52 points	Fr. 8.–	Fr. 12.–
		Fr. 8.–

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

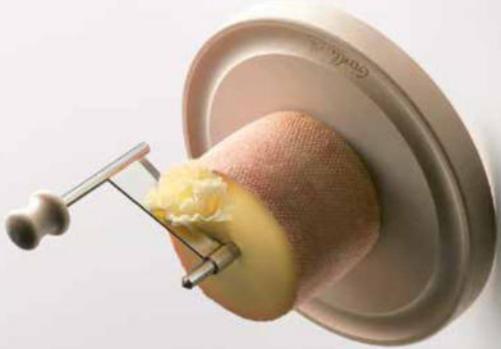
Distinctions

ESE0	U19U21V	U13U15U17SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54
F ass 57-03	52	51
F ass 90 et Mousqueton	50	49
F ass 57-02	48	47



TÊTE DE MOINE
FROMAGE DE BELLELAY

**GESTE SÛR,
GESTE GAGNANT!**



Certaines occasions nécessitent de savoir garder la tête froide, car la réussite dépend souvent de la précision et de l'assurance du geste. La Tête de Moine AOP est fière de pouvoir toucher son cœur de cible aux côtés de l'AUBST et se réjouit de célébrer avec elle le Tir régional 2025.

F300

Distinction F300

Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A10
6 coups, coup par coup
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Parrainage de la cible

Catégories de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Frais de participation
Fr. 14.-
(Fr. 11.- émoulement de contrôle, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature:

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
60 points	Fr. 25.-	Fr. 25.-	Fr. 25.-
59 points	Fr. 8.-	Fr. 12.-	Fr. 15.-
58 points	Fr. 8.-	Fr. 12.-	Fr. 12.-
57 points			Fr. 8.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT Sp de la FST.

Distinctions

	ES10	U19U21V	U13U15U17SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



Chez Cathy
Kiosque / Shop

Grand-Rue 25, 2606 Corgémont
Tél : 032/489.15.09 Tél : 077/477.37.30



Avec votre imprimerie régionale, vous faites mouche à tous les coups

- communication
- corporate identity
- création
- mise en page
- impression
- cartonnage
- reliure

imprimerie bechtel sa
 Bellevue 4, 2608 Courtevely
 032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
 www.bechtel-imprimerie.ch

Grand Chasseral
 imprimé en suisse

Dons d'honneur **F300**

Patrik Devaux, Responsable Comité des Dons, Orvin

Sport
 Ordinance D
 Ordinance E
 A100

3 coups, coup par coup
 Fusil standard couché bras franc
 Fusil libre pas couché
 Fusil d'assaut sur bipieds
 Mousqueton couché bras franc
 Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
 Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 14.-
 (Fr. 12.50 émoulement de contrôle, Fr. 1.05 munition et Fr. 0.45 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
 Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des émoulements de contrôle, répartis dans les trois catégories.

Prix spéciaux

	Sport	Ordinance D	Ordinance E
1 ^{er} prix	Fr. 500.-	Fr. 500.-	Fr. 600.-
2 ^e prix	Fr. 300.-	Fr. 300.-	Fr. 400.-
3 ^e prix	Fr. 150.-	Fr. 150.-	Fr. 200.-
4 ^e prix	Fr. 120.-	Fr. 120.-	Fr. 150.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement
 Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FSTI, aucune

- Distinctions**
Dispositions particulières
1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
 2. Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres
 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

F300

Vétéran

ATVJB, Association des Tireurs Vétérans du Jura bernois

Tous les Vétérans et Senior-vétérans (VSV) selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés

Participation
Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A100

Cible
5 coups, coup par coup
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Senior-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 22.-
(Fr. 19,50 finance de passe, Fr. 1,75 munition et Fr. 0,75 taxe d'élimination des déchets)



L'Association des tireurs vétérans du Jura bernois
ATVJB

« Partenaire BRONZE » du TRJB25

souhaite à toutes et tous de belles journées de tir dans le Jura bernois à l'occasion de notre Tir régional Jura bernois 2025

Dotation
Au moins 60 % du produit des passes à 50 % des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 500.-
2 ^e prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-
3 ^e prix	Fr. 150.-	Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.
1^{er} prix en espèces: Fr. 70.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

	V	SV
Fusil standard et Fusil libre	430	425
F ass 57-03	410	405
F ass 30 et Mousqueton	395	390
F ass 57-02	375	370



FreeSport
P.-A. DUFaux S.A.
ARMURERIE

Votre spécialiste pour le tir sportif et la chasse

www.freesport.ch

Freesport, P.-A. DUFaux SA
Rte. des Grives 6, 1763 Granges-Paccot
026/350 61 61, info@freesport.ch

Junior

Parrainage de la cible

Participants

Catégories de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Allègements de position

Frais de participation

Dotation

Prix spéciaux

Classement

Distinction spéciale

Disposition particulière

Zingg Nicolas Transport, Court

Tous les Juniors (U13-U21) selon la FSI, année de naissance 2005 ou plus jeunes.

Sport: seulement Fusils standard

Ordonnance E, seulement Fusil d'assaut 90

A10

5 coups, coup par coup

3 coups en séle

Fusil standard couché bras franc

Fusil d'assaut 90 sur bipieds

aucun

Fr. 14.-

(Fr. 10.- émolument de contrôle, Fr. 2.80 munition et Fr. 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Les dons attribués à cette cible.

Sport	Ordonnance
1 ^{er} prix	Fr. 300.- Fr. 400.-
2 ^e prix	Fr. 200.- Fr. 300.-
3 ^e prix	Fr. 100.- Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, ensuite par le meilleur coup profond à 100 points, puis par l'âge selon les RUSp de la FSI.

0194021	01310150117
Fusil standard	70
Fusil d'assaut 90	69
	64
	63

Les Juniors avant droit aux distinctions reçoivent la médaille spécifique Junior.

DELMECO
swiss carbide cutting tools www.delmeeco.ch

Outils de coupe en métal dur standards et sur mesure

Rue de Joux 5 - 2718 Court +41(0)32 497 96 55 www.delmeeco.ch info@delmeeco.ch

R.SCHWEIZER
menwear

Vous cherchez la tenue idéale pour une grande occasion?

Nous vous proposons d'acheter des vêtements pour homme à tout petit prix et de bénéficier d'un conseil individuel (plus de 5000 pièces en stock, même en grande taille)... et même pas besoin de renvoyer ce qui ne vous va pas!

R. Schweizer & Cie, AG, Schenkstrasse 13, 3380 Wangen an der Aare
Tél. 032 631 63 11 / 032 631 07 13

Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 14 h 00 à 18 h 00/samedi de 8h00 à 11h30
www.rschweizer.ch

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS POUR HOMME DE LA RÉGION



N. ZINGG

Transport & levage

www.ZINGGTRANS.ch

déménagements industriels • levage avec ventouse
abattages et élagages d'arbres • travaux avec nacelle

079 688 09 07 info@zinggtrans.ch

F300

Rachats

Tanner Sportwafflen, Fulembach

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E
A100

Cible
2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Programme de tir
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 7.-
(Fr. 6.- finance de passe, Fr. 0.70 munition et Fr. 0.30 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60 % du produit des passes à chaque catégorie.

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
100 points	Fr. 40.-	Fr. 60.-	Fr. 70.-
99 points	Fr. 18.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
98 points	Fr. 10.-	Fr. 22.-	Fr. 25.-
97 points	Fr. 5.-	Fr. 12.-	Fr. 15.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.
Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.- en espèces et Fr. 200.- en nature.

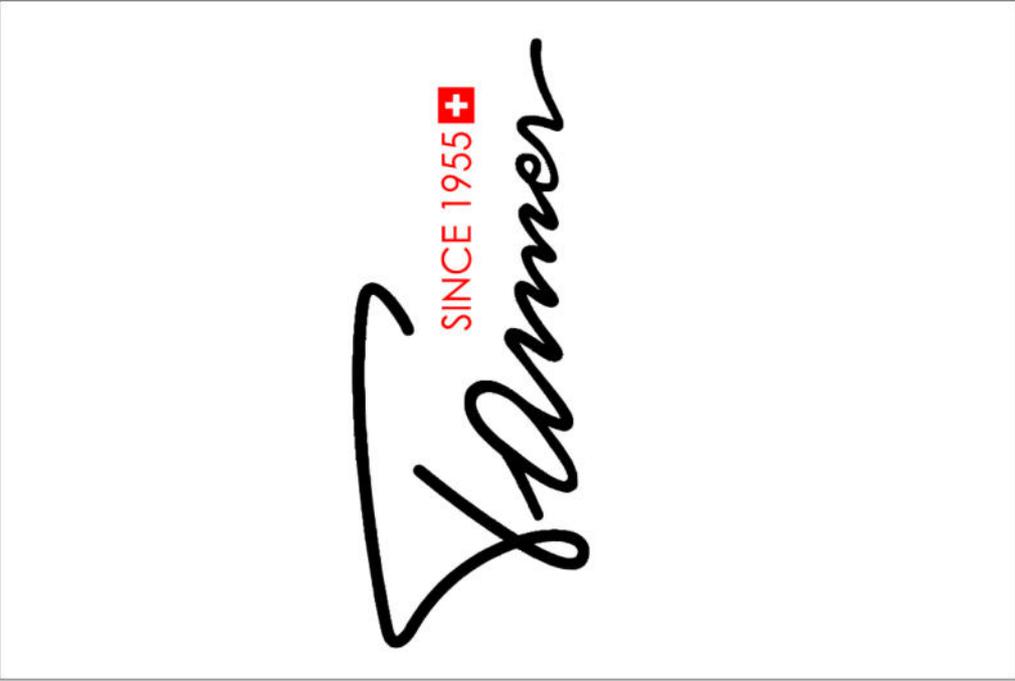
Prix spéciaux

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1er prix	Fr. 500.-	Fr. 500.-	Fr. 500.-
2e prix	Fr. 300.-	Fr. 300.-	Fr. 300.-
3e prix	Fr. 200.-	Fr. 200.-	Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.
1^{er} prix en espèces: Fr. 70.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement
Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière
Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de fusil.



Règlement du Concours des sociétés F300

Sociétés participantes
Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part. Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants
Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible « Société F300 ». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations
Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande de la commission de tir, par le Comité de l'ABST avec possibilité de recours aux Organes Judicijonnels de la FST.

Catégorie
Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début de la fête).

Sociétés affiliées à l'ABST
Le Concours des sociétés cantonales se déroule avec un classement global.

Sociétés affiliées à la FST
Le Concours des sociétés intercantionales se déroule avec un classement global.

Programme de tir
Les résultats de la cible « Société F300 » comptent.

Finance de société
Fr. 80.- (Fr. 80.- Finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux
Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte.

Résultats obligatoires
Les décimales ne sont pas prises en compte.

1^{re} catégorie 12 résultats tirés

2^e catégorie 10 résultats tirés

3^e catégorie 8 résultats tirés

4^e catégorie 6 résultats tirés

Resultat de société
Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calculation
Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement
En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation
60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés F300 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible « Société F300 », au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à l'ABST

Avants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

Prix de sociétés: 1^{er} échelon Fr. 300.- (en nature ou CPV)
2^e échelon Fr. 200.- (en nature ou CPV)
3^e échelon Fr. 100.- (en nature ou CPV)

Répartition des prix:

Les prix en nature de sociétés sont répartis de la manière suivante:
1^{er} échelon 30%
2^e échelon 30%
3^e échelon 40%

Prix pour les sociétés affiliées à la FST

Avants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

Prix de sociétés: 1^{er} prix Fr. 500.-
2^e prix Fr. 400.-
3^e prix Fr. 300.-
Dernier prix Fr. 30.-

Distinction des sociétés: aucune

Fusil F300



**VOTRE FABRICANT «ONE-STOP-SHOP»
POUR LES PÉRIPHÉRIQUES
DES MACHINES-OUTILS**



RAVITAILLEURS DE BARRES
Pour barres courtes et barres longues, diamètres de 0.8 à 120 mm



FILTRATION DE L'AIR
De 500 à 2000 m³/h
NOUVEAU: connectivité pour le suivi des filtres



GESTION DES COPEAUX
Sans ou avec filtration de 500 à 50µm



GESTION DU LIQUIDE DE COUPE
Jusqu'à 140 bar, 4 ou 8 sorties haute pression

LNS SÀRL | Rte de Frinwillier | 2534 Orvin | Switzerland
 +41 32 358 02 00 | sales@LNS-europe.com | www.LNS-europe.com

Règlement du Concours de groupes F300

Participation

Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

5 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe F300.

Le concours de groupes F300 se compose des catégories « Sport », « Ordinance D » et « Ordinance E », des classements séparés sont établis.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie « Sport » peuvent tirer avec tous les types de fusil.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie « Ordinance D » ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie « Ordinance E » ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.

Les résultats de la cible « Art F300 » sont pris en compte.

Fusil F300

Programme de tir

Fr. 50.-
(Fr. 50.- finance de passe)

Finance de groupe

Dotation

100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.

Prix de groupes

	Sport	Ordinance D	Ordinance E
1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 400.-	Fr. 400.-
2 ^e prix	Fr. 300.-	Fr. 300.-	Fr. 300.-
3 ^e prix	Fr. 200.-	Fr. 200.-	Fr. 200.-
Dernier prix dans chaque catégorie Fr. 20.-			

Classement

Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription

L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible « Art F300 ».

Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible « Art F300 ».

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe « Art F300 » (voir le point 8.5).

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe « Art F300 », la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne (voir le point 8.6).

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

Inscriptions tardives

Mutation

Proclamation des résultats



**LA COMMUNE MUNICIPALE
D'ORVIN SOUHAITE BONNE
CHANCE À TOUS LES
TIREURS AINSI QU'À TOUTES
LES TIREUSES POUR LE TIR
RÉGIONAL 2025 DU
JURA BERNOIS**

Vainqueurs de la fête Elite F300

Catégories de classement

Droit de participation

Sport (Catégories d'âge E/SV/SV/IEO)
Ordonnance D (Catégories d'âge E/SV/SV/IEO)
Ordonnance E (Catégories d'âge E/SV/SV/IEO)
Tous les participants selon la catégorie de classement au Tir régional du Jura Bernois 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil. Les Seniors-vétérans (SV) qui tirent en catégorie Sport en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants :

Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
Société	100 %	100 %
Art	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %
Série	100 %	100 %
Chasseral	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix par catégorie

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 300.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.

Fusil F300



SABAG
Influenceur surprenante,
constructions actualisées

SABAG Bati Bienne, Rue J. Fusterli 63, 2504 Bienne, sabag.ch



SCIERIE ROSSEL sàrl

Jean-Claude Rosset
078 667 25 16
Nicolas Rosset
078 677 10 11
scierierossel@bluewin.ch
Commence de bois
Charpentes, rebâlage
Menuiserie
Lattes, planchers
Boisage à façon
Vente au détail

Vainqueurs de la fête Junior F300

Catégories de classement

Droit de participation

Sport: (Catégories d'âge U13-U21) seulement Fusils standard
 Ordonnance: (Catégories d'âge U13-U21) seulement Fusil d'assaut 90
 Tous les participants juniors selon la catégorie de classement au tir régional du Jura bernois 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête.

Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

Société	Sport	Ordonnance
100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix par catégorie

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 150.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.



SWISSLOS
 Fonds du sport
 Canton de Berne

Fusil F300

TOLÈRIE INDUSTRIELLE
 CONSTRUCTION MÉCANO-SOUDÉE
 SOUDAGES EN TOUTS GENRES
 LA GÉRINE 2
 2735 MALLERAY
 ☎ 032 492 16 53
 WWW.JOBERGER.CH
JOSÉ GERBER SA

Carabine C50

Somme exposée Fr. 50000,-

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Distinction
C50				
Exercice C50	5 cps	10	4.00	
Société C50	10 cps	10	16.00	88/86/85
Groupe C50	6 cps	100	16.00	530/518/512
Art C50	6 cps	100	20.00	530/518/512
Réparation C50	4 cps 2 x 3 s	10	20.00	92/90/89
Série C50	6 cps	20	20.00	110/108/107
Rameaux C50	6 cps	20	20.00	110/108/107
Distinction C50	6 cps	10	13.00	55/54/53
Dons d'honneur C50	5 cps	100	12.00	518/512
Vétéran C50	6 cps	100	20.00	518/512
Junior C50	6 cps	100	14.00	518/512
Rachats C50	2 cps	100	6.50	au max. 48 passes autorisées
Concours des sociétés C50			80.00	
Concours de groupes C50			50.00	
Vainqueurs de la fête C50 Elite				Voir détail sur le plan de tir
Vainqueurs de la fête C50 Junior				Voir détail sur le plan de tir

Récapitulation des cibles et des concours C50

TG 6302, Die Verbindung von Innovation und Qualität für alle Schützen!

TG 6302, L'alliance de l'innovation et de la qualité pour tous les tireurs!

polytronic

POLYTRONIC INTERNATIONAL AG
Pilatusstrasse 12, CH-5630 Muri AG

Tel. 056 675 99 11 Fax. (12) www.polytronic.ch/info@polytronic.ch

HUGULEIT
GENIE CIVIL SA TAVANNES

64

Exercice C50

Armes Sport C50
Cible 10
Programme de tir 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Positions Libre pour toutes les carabines

Frais de participation Fr. 4.- par passe (sans munitions)
 (Fr. 3.25 finance de tir et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dispositions particulières
 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Carabine C50

4 GÉNÉRATIONS - 100 ANS DE SAVOIR-FAIRE
 AU SERVICE DE LA PRÉCISION ET DE L'INNOVATION

AFFOLTER

65

Société

C50

Clientis Caisse d'Epargne, Courtelary

Sport C50
10
10 coups, coup par coup
Couché bras franc
Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Fr. 16.- (sans munitions)
(Fr. 6.50 produit des passes, Fr. 7.- émolument de contrôle, Fr. 1.- Contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'élimination des déchets)

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FSI.

ES10	U19/U21/W	U13/U15/U17/SV
88	86	85

Carabine C50

Parrainage de la cible

Catégorie de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Frais de participation

Classement

Distinctions

Disposition particulière

Si la société participe au concours des sociétés C50, la cible « Société C50 » est obligatoire pour tous les participants de la société.



nurissd
Ravitaillement d'entreprises
Betriebsverpflegung

Inoxsa Sàrl,
Nous offrons une solution propre, sûre et économique pour une collecte de déchets efficace et respectueuse de l'environnement.
Nous offrons une solution propre, sûre et économique pour une collecte de déchets efficace et respectueuse de l'environnement.




Nous faisons les réparations, service après-vente.




Clients cibles

- Homes
- Entreprises
- Hôpitaux

Inoxsa Sàrl
Rue Aimé Charpiloz 6a
2735 Bévilard
info@inoxsa.ch
032 492 22 32




C50

Art

Catégorie de classement
Sport C50
100

Cible
6 coups, coup par coup

Programme de tir
Coudré bras franc

Positions
Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
(Fr. 18,50 produit des passes, Fr. 0,60 ContribWuion de sport et de formation et Fr. 0,90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation:
Au moins 60 % du produit des passes à 50 % des participants.

Prix spéciaux
1^{er} prix Fr. 300.-
2^e prix Fr. 200.-
3^e prix Fr. 100.-
D'autres prix peuvent être attribués.
1^{er} prix en espèces: Fr. 60.-
Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement:
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT.Sp de la FST.

Distinctions	ESE0	utbuztiv	utbuzv/utrvsv
	530	518	512

Carabine C50

RECONVALLIER + FOIRE DE CHAILINDON
1632

Nous vous donnons rendez-vous le 1er septembre 2025

LEDERMANN AG SA
Traitements antiparasitaires
Schädlingsbekämpfung

NID DE GUEPES ?
NOUS AVONS LA SOLUTION !

Nous sommes une entreprise de désinfection, qualifiée pour ce genre de travail.
Notre travail consiste à vous débarrasser de tous types de nuisibles : Guêpes, Fourmis, Souris, Chatouls etc...

Pour plus de renseignements:
parasite-bienne.ch
lederkill@gmail.com
079 353 15 34

Groupe **C50**

Catégorie de classement
Sport C50

Cible
100

Programme de tir
6 coups, coup par coup

Positions
Coudré bras franc
Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr 16.- (sans munitions)
(Fr. 7.50 produit des passes; Fr. 7 – émolument de contrôle; Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT.Sp de la FST.

ES10	UT19/UT1V	UT19/UT1SV	UT19/UT1SV
530	518	512	512

Distinctions

Disposition particulière
Les participants qui ne sont pas répartis dans un groupe peuvent tirer cette cible en tant que participant individuel.

Carabine C50

Management | Locust
Rue du Lion d'Or 6
2735 Malherbe

BE YOU
RENOUVEAU RENOUVEAU

079 300 34 46
032 492 11 56
Spoungel@renouveau.ch

OLIVEIRA ¹⁵ 55

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 028 4873344 | E. Givara 078 710 42 95 | 2225 Tramin
Johanna von der Weiden | H. Heidegger 079 364 71 31 | 1228 Agnery

DOMAINE DES MENHIRS

Restaurant La Grange
Champoz
2735

• 079 374 92 57

Chez Diane et Christian

www.restaurantlagrange.ch

Ouvert
du mercredi au dimanche

Répartition C50

Catégorie de classement
Sport C50

Cible
10

Programme de tir
4 coups, coup par coup
2 x 3 coups en série

Positions
Coudré bras franc
Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 20 – (sans munitions)
(Fr. 17,50 produit des passes, Fr. 1.– Contribution de sport et de formation et Fr. 1,50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60 % du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50 %, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60 %, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés C50.

Répartition immédiate en espèces

100 points	Fr. 70.–
99 points	Fr. 30.–
98 points	Fr. 20.–
97 points	Fr. 16.–
96 points	Fr. 12.–
95 points	Fr. 10.–
94 points	Fr. 5.–

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

ES10	U19/U21V	U13/U15/U17SV
92	90	89



NTR

Trading and Services

DISTRIBUTEURS D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES

Distributeur numéro 1 en Suisse d'outils de coupe en dimensions standard et sur mesure de différentes marques.
Spécialisés dans le secteur du médical et de l'horlogerie, nous sommes au service des plus grandes entreprises depuis 20 ans.


Assoc. Ind. SP




PROGETTIAMO CHIMICA


QUALITY AS A STANDARD


Member MC Group







visitez notre site web
www.ntr-attmec.ch



Série C50

Catégorie de classement
Sport C50
20

Cible
6 coups en série

Programme de tir
Coudré bras franc

Positions
Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
(Fr. 18.50 produit des passes, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60 % du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50 %, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60 %, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés C50.

Répartition immédiate en espèces

120 points	Fr. 80.-
119 points	Fr. 60.-
118 points	Fr. 45.-
117 points	Fr. 35.-
116 points	Fr. 25.-
115 points	Fr. 20.-
114 points	Fr. 15.-
113 points	Fr. 12.-
112 points	Fr. 10.-

Carabine C50

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

ESSE	U19/U21W	U13/U15/UT/5V
110	108	107



Forge • Serrurerie • Installations sanitaires

Pierre-Henri Gobat

La Vallée 7 • CH-2738 Court
Tél: 032 497 94 25 • Fax: 032 497 96 07
Nasel: 079 251 10 15
E-mail: phgob@bluewin.ch



Reimeux **C50**

Parrainage de la cible

Catégorie de classement

Cible

Programme de tir

Positions

Frais de participation

Dotation

Répartition immédiate en prix en nature

Classement

Distinctions

Interprofession de la Tête de Moine, Bellelay

Sport C50

20

6 coups, coup par coup

Couché bras franc

Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Fr. 20 – (sans munitions)

(Fr. 18.50 produit des passes, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés C50.

120 points	Fr. 80.–
119 points	Fr. 60.–
118 points	Fr. 45.–
117 points	Fr. 35.–
116 points	Fr. 25.–
115 points	Fr. 20.–
114 points	Fr. 15.–
113 points	Fr. 12.–
112 points	Fr. 10.–

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT Sp de la FST.

ES10	U13/U15	U17/SV
110	108	107

Carabine C50



Ordi-Service

Service et dépannage

Mégane Grossen
 Davy Gassmann
 Rue du 23 Juin 22
 2822 Courroux

Le partenaire de l'ordinateur du particulier

Horaires
 Magasin: 9h30 - 12h00
 Centrale téléphonique : 15h00 - 17h30
 8h00 - 20h00

Tél/Fax: 032 423 18 83
 E-mail: ordi-service@bluwin.ch
 Internet: www.ordi-service.net

(Ouvert tous les jours du lundi au vendredi)

Distinction C50

Catégorie de classement
Sport C50

Cible
10

Programme de tir
6 coups, coup par coup

Positions
Coudré bras franc
Les Séniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 13.- (sans munitions)
 (Fr. 11,50 émolument de contrôle, Fr. 0,60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0,90 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires
 Remise immédiate de prix en nature
 60 points Fr. 25.-
 Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.
 En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Classement

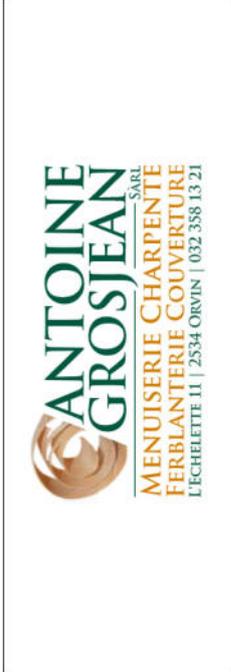
Distinctions	ES50	UTBUZIV	UTBUZIV UT75V
	55	54	53



Renter Sarl
Qualité & Service
Marco Pracella
032 489 12 88



LA CANTINITA
CAFÉ RESTO PIZZERIA



ANTOINE GROSJEAN SARL
MENUISERIE CHARPENTE
FERBLANTERIE COUVERTURE
L'ÉCHELETTE JJ | 2534 ORVIN | 032 358 13 21

Dons d'honneur **C50**

Catégorie de classement

Sport C50

100

5 coups, coup par coup

Courbé bras franc

Les Séniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Programme de tir

Positions

Frais de participation

Fr 12.- (sans munitions)

(Fr. 10,75 émoulement de contrôle, Fr. 0,50 Contribution de sport et de formation et Fr. 0,75 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des émoulements de contrôle.

Prix spéciaux

1^{er} prix Fr. 400.-

2^e prix Fr. 300.-

3^e prix Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement

Le total des trois meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le quatrième meilleur coup, appui par le cinquième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST, aucune

Distinctions particulières

Dispositions particulières

1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
2. Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres
3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

Carabine C50



80

www.jdbotteron.ch
Mécanique de précision

81

Vétéran	C50				
Parrainage de la cible	ATVJB, Association des Tireurs Vétérans du Jura bernois				
Participants	Tous les Vétérans et Senior-vétérans (VSV) selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés				
Catégorie de classement	Sport C50				
Cible	100				
Programme de tir	6 coups, coup par coup				
Positions	Coudré bras franc Les Senior-vétérans (SV) peuvent tirer appuyés.				
Frais de participation	Fr. 20.- (sans munitions) (Fr. 18,50 produit des passes, Fr. 0,60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0,90 taxe d'élimination des déchets)				
Dotation	Au moins 60 % du produit des passes à 50 % des participants.				
Prix spéciaux:	1 ^{er} prix Fr. 300.- 2 ^e prix Fr. 200.- 3 ^e prix Fr. 100.- D'autres prix peuvent être attribués. 1 ^{er} prix en espèces: Fr. 60.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-				
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT.Sp de la FST.				
Distinctions:	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; border: none;">V</td> <td style="text-align: center; border: none;">SV</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border: none;">518</td> <td style="text-align: center; border: none;">512</td> </tr> </table>	V	SV	518	512
V	SV				
518	512				

COBAL SA

Entreprise de construction / Transformation / Forage / Chapes Liquides

2740 Moutier - 032 493 34 95 - www.cobal.ch



Junior		C50	
Parrainage de la cible	Commune d'Evilard-Macolin		
Participants	Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes.		
Catégorie de classement	Sport C50		
Cible	100		
Programme de tir	6 coups, coup par coup		
Positions	Coudré bras franc. Les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.		
Frais de participation	Fr. 14.- (sans munitions) (Fr. 12.50 émoulement de contrôle, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)		
Dotation	Les dons attribués à cette cible.		
Prix spéciaux	1 ^{er} prix	Fr. 200.-	
	2 ^e prix	Fr. 150.-	
	3 ^e prix	Fr. 100.-	
	D'autres prix peuvent être attribués.		
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		
Distinctions:	0190021	U13/U15/U17	
	518	512	

Les Juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la **médaillon spécifique Junior**.



C50

Rachats

Catégorie de classement
Sport C50
100

Cible
2 coups, coup par coup par passe, au maximum 48 passes autorisées

Programme de tir
Coudré bras franc

Positions
Les Seniors/vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation
Fr. 6.50 par passe (sans munitions)
(Fr. 6.— produit des passes, Fr. 0.20 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60 % du produit des passes.

Répartition en espèces immédiate pour coups profonds

100 points	Fr. 40.—
99 points	Fr. 20.—
98 points	Fr. 8.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.— en espèces et Fr. 200.— en nature.

Carabine C50

Prix spéciaux

- 1^{er} prix Fr. 500.—
- 2^e prix Fr. 300.—
- 3^e prix Fr. 200.—
- D'autres prix peuvent être attribués.
- 1^{er} prix en espèces: Fr. 60.—
- Dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

FUMOIR
de Champoz

2735 Champoz



SIUS  **SWISS PRECISION**

Exklusiver ISSF Result Provider
Weltweit das einzige System mit
ISSF-Zulassung für alle Disziplinen



Elektronische Trefferanzeigen

Règlement du Concours des sociétés C50

Sociétés participantes
Toutes les sociétés de tir à C50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.
Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible « Société C50 ». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.
Contestations
Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande de la commission de tir, par le Comité de l'ABST avec possibilité de recours aux Organes Judicatifs de la FST.
Sociétés affiliées à l'ABST
Sociétés affiliées à la FST
Le Concours des sociétés cantonales se déroule avec un classement global. Le Concours des sociétés intercantionales se déroule avec un classement global. Les résultats de la cible « Société C50 » comptent.

Finance de société
Fr. 80.-
(Fr. 80.- produit des passes)

Résultats obligatoires minimaux
Les résultats obligatoires comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant 6 résultats tirés comptent. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société
Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calcul
Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2 % de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement
En cas d'égalité de points, acquit par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Dotation
60 % du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés C50 et produit des passes et de l'échelonnement de contrôle individuel de la cible « Société C50 » au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à l'ABST

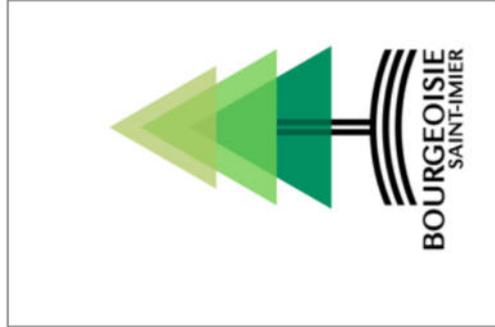
Ayants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.
Prix de sociétés:
1^{er} échelon Fr. 300.- (en nature ou CPV)
2^e échelon Fr. 200.- (en nature ou CPV)
3^e échelon Fr. 100.- (en nature ou CPV)

Répartition des prix:
Les prix en nature de sociétés sont répartis de la manière suivante:
1^{er} échelon 30 %
2^e échelon 30 %
3^e échelon 40 %

Prix pour les sociétés affiliées à la FST

Ayants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.
Prix de sociétés:
1^{er} prix Fr. 300.-
2^e prix Fr. 200.-
3^e prix Fr. 150.-
Dernier prix Fr. 30.-
Distinction des sociétés: aucune

Carabine C50



Règlement du Concours de groupes C50

Participation
Toutes les sociétés de tir à C50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

5 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe C50.

Les résultats de la cible « Groupe C50 » sont pris en compte.

Finance de groupe
Fr. 50.–
(Fr. 50.– finance de passe)

Dotation
100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes

1 ^{er} prix	Fr. 300.–
2 ^e prix	Fr. 250.–
3 ^e prix	Fr. 200.–
Dernier prix	Fr. 20.–

Classement
Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription
L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Inscriptions tardives
Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible «Groupe C50».

Mutation
Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations» pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Groupe C50» (voir le point 8.5).

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Groupe C50». La composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne (voir le point 8.6).

Proclamation
Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont des résultats versés aux sociétés de tir.

Carabine C50



IMMEUBLE A VENDRE ?

Contactez une agence immobilière locale sans engagement



Hastler Immobilier P. et V.
Tramelan
tél. 032 487 53 85
www.hastlerimmobilier.ch

Vainqueurs de la fête Elite C50

Catégorie de classement
Droit de participation

Sport (Catégories d'âge E/SV/SV/EO)
 Tous les participants selon la catégorie de classement au Tir régional du Jura bernois 2025, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées. Les seniors-vétérans (SV) qui tirent en position couché appuyé ne participent pas à cette compétition.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

Société	100 %
Groupe	10 %
Distinction	100 %
Art	10 %
Répartition	100 %
Rainieux	100 %
Série	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 300.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.

Prix Elite

Proclamation

Carabine C50



Paul Neukomm
GÉNIE CIVIL

Paul Neukomm SA

Plaine Fin 19 | 2716 Sornetan | Tél. 032 484 93 36
 info@paulneukomm.ch | www.paulneukomm.ch

DÉCOUVREZ LE SPA PRIVATISÉ AU COEUR DU JURA BERNOIS

Découvrez notre spa privatisé, votre échappée tranquille au cœur du Jura Bernois. Profitez seul ou accompagné d'un moment de relaxation avec jacuzzi, hammam, et sauna.

Pour une pause bien-être complète, optez pour un de nos soins ou massages. Simple et efficace, c'est votre moment de détente assuré.

032 489 65 34
 Grand-Rue 14 | 2606 Corniermont
 info@espaceodysee.ch
 www.espaceodysee.ch

ESPACE ODYSÉE

ONGLERIE / ESTHÉTIQUE / SPA

Vainqueurs de la fête Junior C50

Catégorie de classement
Droit de participation

Sport (Catégories d'âge U13,U15,U17,U19,U21)
Tous les participants selon la catégorie de classement au Tir régional du Jura bernois 2025, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées. Les Juniors (U13/U15) qui tirent en position couchée appuyé ne participent pas à cette compétition.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

- Société 100%
- Groupe 10%
- Distinction 100%
- Junior 20%

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix Juniors

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 150.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.

Carabine C50



Commune mairie de Corcelles
Clos la Jus 27 - 2747 Corcelles
052 499 90 70
secre.taria@corcelles-ls.ch
www.corcelles-ls.ch



ANDRÉ FREI & FILS SA
www.andre-frei.ch



Heimann frères
2735 Bévillard



HUMBAURO
Compétence in Trailers



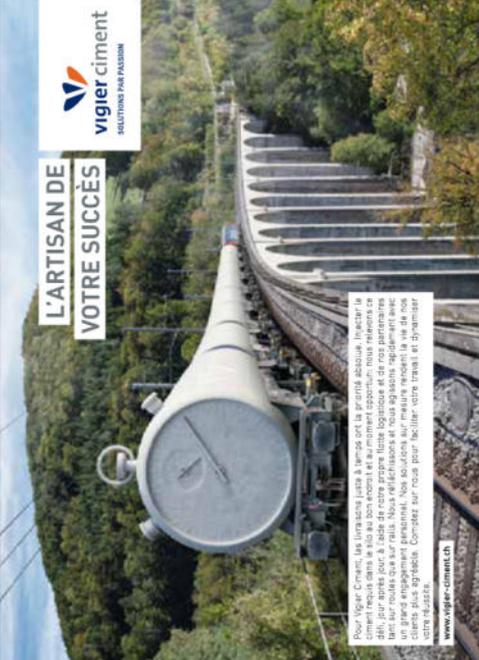
Ifor Williams Trailers

Vente Réparation Expertise



www.heimann-machines.ch

032 492 32 43



L'ARTISAN DE VOTRE SUCCÈS

vigier ciment
SOLUTIONS PAR PASSION

Pour Vigier Ciment, les livraisons juste à temps ont la priorité absolue. Investir la logistique pour garantir la disponibilité de nos produits est notre priorité absolue. Nous réfléchissons et nous agissons rapidement avec un grand engagement personnel. Nos solutions sur mesure répondent à vos besoins et à vos attentes. Contactez-nous pour discuter de vos projets et de vos besoins.

www.vigier-ciment.ch



Boucherie Jacot Sàrl
Fabrication Maigron
Traiteur
Boucherie de Campagne

032 315 75 60
Route de Diesse 4 - 2516 Lambaling
boucheriejacot@gmail.com

Pistolet P50

Somme exposée
Fr. 30'000.-

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Distinction	PO
Exercice P50	Toutes à 10 points		PL		4.00
Société P50	10 cps				84/82/81
Art P50	5 cps				400/390/385
Militaire (Groupe) P50	4 cps / 4 s				66/64/63
Réparation P50	6 cps				52/51/50
Série P50	2 x 3 s				49/48/47
Montez P50	5 cps / 3 s				66/64/63
Distinction P50	3 cps / 3 s				50/49/48
Dons d'honneur P50	3 cps				48/47/46
Vétérans P50	5 cps				405/400
Rachats P50	2 cps				425/420
Concours des sociétés		80.00			au maximum 48 passes autorisées
Concours de groupes P50		50.00			
Vainqueurs de la fête P50					

Voir détail sur le plan de tir

97

Récapitulation des cibles et des concours P50

12 Domaines de compétences

- /// Entreprise générale/Entreprise totale
- /// Renovations et assainissements
- /// Béton armé et maçonnerie
- /// Ouvrages d'art en béton armé
- /// Génie civil
- /// Terrassements et travaux spéciaux
- /// Revêtements bitumineux
- /// Travaux hydrauliques
- /// Renaturation et protection contre les crues/ Génie hydraulique
- /// Valorisation des matériaux
- /// Déconstruction et désamiantage
- /// Peinture et plâtrerie

A la recherche d'un nouveau défi ? Rejoignez nous !
www.martijura.ch/fr/emplois

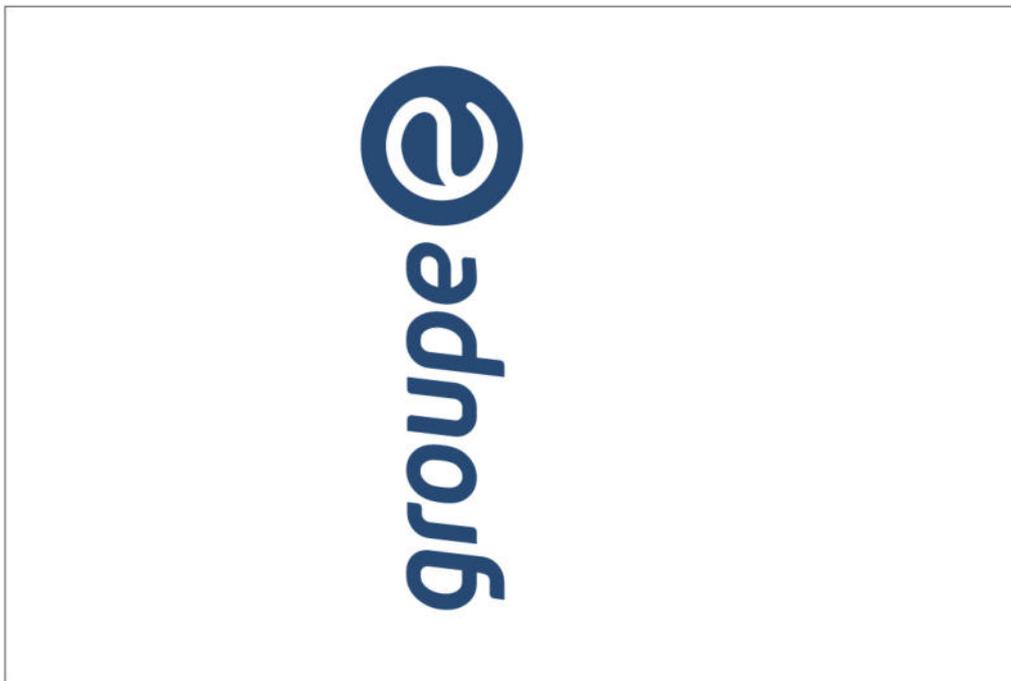
96

Exercice P50

Armes Tous les pistolets P50
Cible Cible à 10 points
Programme de tir 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité

Frais de participation **Fr. 4.-** par passe (sans munitions)
(Fr. 3.25 finance de tir et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dispositions particulières
1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Pistolet P50

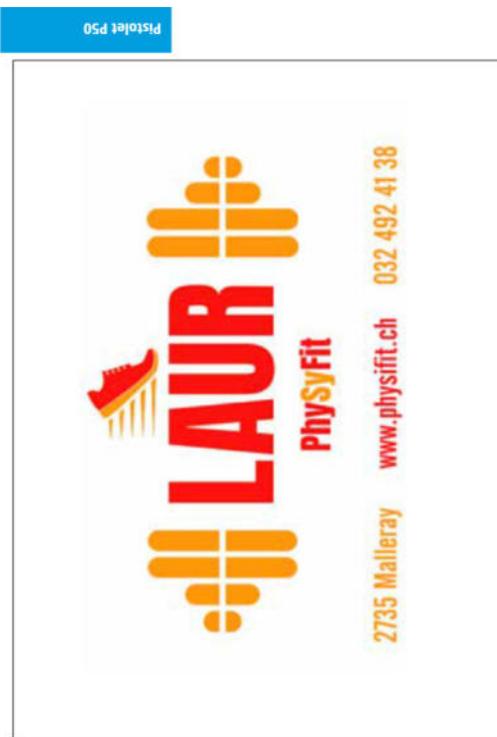
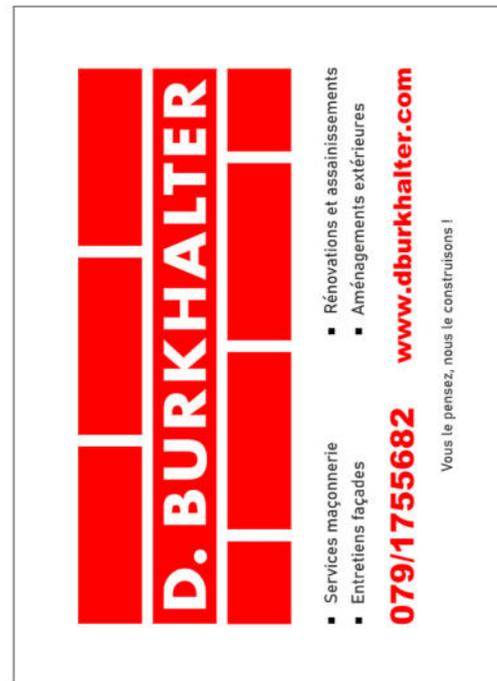
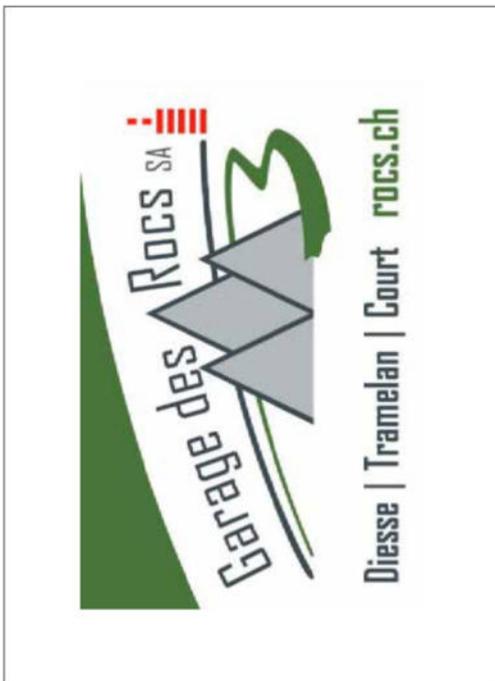


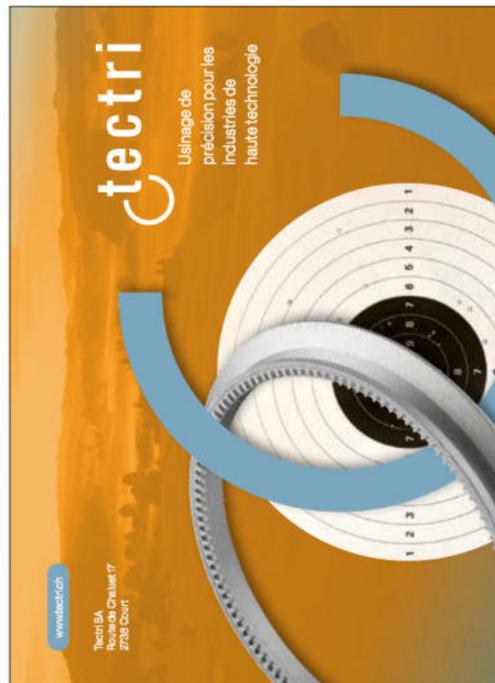
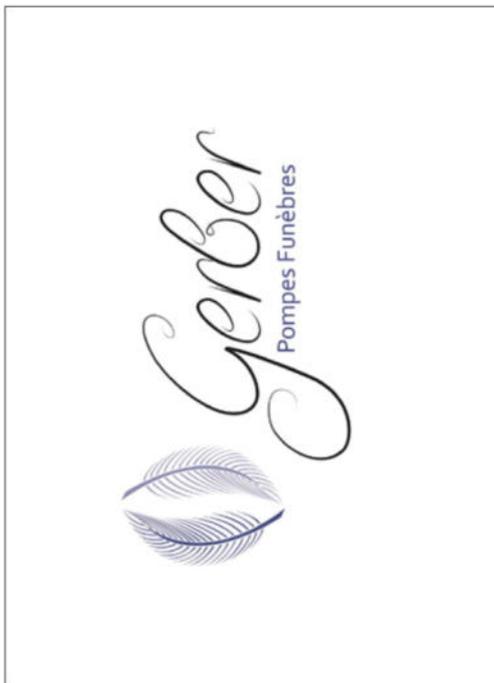
HEIMANN ARCHITECTURE
Rue Aimé Charpiloz 4
2735 Bévillard
032 491 66 33
info@heimannarchitecture.ch
heimannarchitecture.ch



GC-Tech
Technique de spectacle
Votre partenaire technique de confiance depuis plus de 20 ans
www.gc-tech.ch

Société		P50																
Parrainage de la cible	Clientis Caisse d'Épargne, Courtelary																	
Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)																	
Cible	P10																	
Programme de tir	10 coups, coup par coup																	
Frais de participation	Fr. 16.– (sans munitions) (Fr. 6.50 finance de passe, Fr. 7.– émolument de contrôle, Fr. 1.– Contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'élimination des déchets)																	
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.																	
Distinctions	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>ESFO</th> <th>UT9UTIV</th> <th>UT3UT5UT7SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pistolet P50 (PL)</td> <td>90</td> <td>88</td> <td>87</td> </tr> <tr> <td>Pistolet à perc. annuelle (PPA)</td> <td>84</td> <td>82</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>Pistolet d'ordonnance (PO)</td> <td>81</td> <td>79</td> <td>78</td> </tr> </tbody> </table>		ESFO	UT9UTIV	UT3UT5UT7SV	Pistolet P50 (PL)	90	88	87	Pistolet à perc. annuelle (PPA)	84	82	81	Pistolet d'ordonnance (PO)	81	79	78	
	ESFO	UT9UTIV	UT3UT5UT7SV															
Pistolet P50 (PL)	90	88	87															
Pistolet à perc. annuelle (PPA)	84	82	81															
Pistolet d'ordonnance (PO)	81	79	78															
Disposition particulière	Si la société participe au concours des sociétés P50, la cible « Société P50 » est obligatoire pour tous les participants de la société.																	





102

Art P50

Catégorie de classement
Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

Cible
P100

Programme de tir
5 coups, coup par coup

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
(Fr. 18,75 finance de passe, Fr. 0,50 Contribution de sport et de formation et Fr. 0,75 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Prix spéciaux
Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.
1^{er} prix Fr. 300.-
2^{er} prix Fr. 200.-
3^{er} prix Fr. 100.-
D'autres prix peuvent être attribués.

Classement
1^{er} prix en espèces: Fr. 60.-
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST. Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Distinctions

ESPO	UTISUATIV	UTISU15017SV
Pistolet P50 (PL)	435	420
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	415	405
Pistolet d'ordonnance (PO)	400	390
		385

FAIVRE ENERGIE
CENTRE
TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rue de Héricourt 82 Tel. 032 422 41 61
CH-2800 DELÉMONT Fax 032 422 09 84
www.faire-energie.ch info@faire-energie.ch

103

Militaire (Groupe) P50

Catégorie de classement
Pistolets P50 (PPA, PO)

Cible
P10

Programme de tir
4 coups, coup par coup
4 coups en série

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
(Fr. 18.- finance de passe, Fr. 0.80 Contribution de sport et de formation et Fr. 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en espèces

80 points	Fr. 100.-
79 points	Fr. 80.-
78 points	Fr. 60.-
77 points	Fr. 45.-
76 points	Fr. 35.-
75 points	Fr. 27.-
74 points	Fr. 22.-
73 points	Fr. 18.-
72 points	Fr. 14.-
71 points	Fr. 11.-
70 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ESFO	U19U21W	U13U15U17SV
Pistolet à perc. amovible (PPA)	68	66	65
Pistolet d'ordonnance (PO)	66	64	63

Disposition particulière
La cible « Militaire P50 » est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.

Pistolet P50



Livraison de boissons, emballages et produits alimentaires
La Combe 15 - 2710 Tavannes
☎ 032 481 46 46
✉ commande@ema-solutions.ch



Telec BENGGLI SA
Télécommunications
Electricité

Tél. 032 491 65 40
2735 Malleray-Bévilard
www.telecengglisa.ch



FLUFA

Les
Véritables
Flûtes
feuilletées

2710 Tavannes
032 481 26 15
Info@flufa.ch
www.flufa.ch




HOTEL BÄREN
*** TWANN

cifera
La pérennité de vos données !

Support // Sécurité // Services
en informatique pour les entreprises

www.cifera.ch 032 552 20 40

P50

Répartition

Catégorie de classement
Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
P10
6 coups, coup par coup

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
Fr. 18.50 finance de passe, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en espèces

60 points	Fr. 80.-
59 points	Fr. 60.-
58 points	Fr. 40.-
57 points	Fr. 26.-
56 points	Fr. 20.-
55 points	Fr. 15.-
54 points	Fr. 12.-
53 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ESJEO	U19U21V	U13U15U17SV
Pistolet P50 (PL)	55	54	53
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	52	51	50
Pistolet d'ordenance (PO)	50	49	48

Pistolet P50

Série P50

Catégorie de classement
Pistolets P50 (PPA, PO)
P10
2x3 coups en série

Programme de tir

Frais de participation
Fr. 20.- (sans munitions)
Fr. 18.50 finance de passe, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets

Dotation
Au moins 60% du produit des passes sont réparés immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en espèces

60 points	Fr. 80.-
59 points	Fr. 60.-
58 points	Fr. 40.-
57 points	Fr. 26.-
56 points	Fr. 20.-
55 points	Fr. 15.-
54 points	Fr. 12.-
53 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

Pistolet à perc. amulaire (PPA)	ES/EO	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
	51	50	49
Pistolet d'ordenance (PO)	49	48	47

Pistolet P50



**LA SERRURERIE
PREVÔTOISE SA**

Service de clés et dépannage / Serrurerie générale / Construction métallique / Soudure Alu inox
2740 Moutier - 079 829 88 90 - info@serrurerie-prevotoise.ch

Wyss Waffen Burgdorf (WWB)



Bipied Match
- Réglage fin
- Réglage rapide
- Crantage robuste

Zweibeinstütze Match
- Feinverstellung
- Schnellverstellung
- Starke Rasterung

Sigw 57
30.35000

K31 & JG11
10.45000

Sigw 90
20.45000

Nous vous souhaitons bonne chance et „Gut Schuss“!
WWB AG (Wyss Waffen Burgdorf) | Kirchbühlstrasse 18a, 34100 Burgdorf | wysswaffen.ch





QUALITÉ DU BOUCHER

Krebs

2735 Bévillard 032 492 17 83

Montoz **P50**

Parrainage de la cible

Interprofession de la Tête de Moine, Bellelay

Catégorie de classement

Pistolets P50 (PPA, PO)

Cible

P10

Programme de tir

5 coups, coup par coup
3 coups en série

Frais de participation

Fr. 20 – (sans munitions)
(Fr. 18 – finance de passe, Fr. 0.80 Contribution de sport et de formation et Fr. 1,20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60 % du produit, des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50 %, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60 %, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en prix en nature

- 80 points Fr. 100.–
- 79 points Fr. 80.–
- 78 points Fr. 60.–
- 77 points Fr. 45.–
- 76 points Fr. 35.–
- 75 points Fr. 27.–
- 74 points Fr. 22.–
- 73 points Fr. 18.–
- 72 points Fr. 14.–
- 71 points Fr. 11.–
- 70 points Fr. 8.–

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT Sp de la FST.

Distinctions

	ES60	U19U21V	U13U15U17SV
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	68	66	65
Pistolet d'ordnance (PO)	66	64	63

Pistolet P50

JURA TROIS-LACS DREI-SEEN-LAND
GRAND CHASSERAL TOURISME

Réservez maintenant vos activités dans le Grand Chasseral au meilleur prix !

Quelques propositions :

- Randonnée gourmande dans les métraires du Montoz
- Circuit Secret de Saint-Imier
- Escapade gourmande autour de la Tête de Moine AOP
- Visite guidée de la centrale solaire et d'une éolienne à Mont-Soleil
- Plusieurs visites de l'observatoire astronomique de Mont-Soleil
- Savurando

SHOP EN LIGNE

112

Distinction **P50**

Catégorie de classement
Pistolets P50 (PPA, PO)

Cible
P10

Programme de tir
3 coups, coup par coup
3 coups en série

Frais de participation
Fr. 12.- (sans munitions)
(Fr. 10.50 émoulement de contrôle, Fr. 0.60 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature :

60 points	Fr. 25.-
59 points	Fr. 18.-
58 points	Fr. 12.-
57 points	Fr. 8.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ES1E0	U19U21V	U13U15/U175V
Pistolet à perc. amovible (PPA)	50	49	48
Pistolet d'ordenance (PO)	48	47	46

Pistolet P50

Charpente de la Birse Sarl

Charpente de la Birse Sarl
Gillgen & Streit
Route de Reconvilier 31a
2710 Tavannes
Bureau T. 032 554 07 40 Jérôme Gillgen T. 076 365 17 96

113

4 ALLOTHERM Ökologische Heizsysteme
ALLOTHERM

Visez un avenir plus vert avec nos systèmes de chauffage écologiques...
 Nous vous souhaitons une joyeuse fête des tireurs!

Zielen Sie auf eine grünere Zukunft mit unseren ökologischen Heizsystemen...
 Wir wünschen ein schönes Schützenfest!

ALLOTHERM AG | Moosweg 19 | 3645 Gwatt

Dons d'honneur **P50**

Polytronic International AG, Muri
 Pistols P50 (PL, PPA, PO)
 P100
 3 coups, coup par coup

Frais de participation
Fr. 12.- (sans munitions)
 (Fr. 11.25 émoulement de contrôle, Fr. 0.30 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.45 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
 Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des émoulements de contrôle.

Prix spéciaux
 1^{er} prix Fr. 300.-
 2^e prix Fr. 200.-
 3^e prix Fr. 100.-
 D'autres prix peuvent être attribués.

Classement
 Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appli par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST, aucune

Distinctions
 aucune

Dispositions particulières
 1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
 2. Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres
 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

SYNDICAT DE GESTION FORESTIERE MONT SUJET
 Bois de feu et autres produits des forêts locales (Bois et Platan de l'éclaircie)
 Commerce en gros et détail
www.sjgpe-montsujet.ch

 079 631 64 87
 079 899 01 87

Pneus GOBAT Court
 Rue de la Vallée 13
 2738 Court
 T. 032 497 93 57
 F. 032 497 96 20



Vétéran **P50**

Parrainage de la cible
Participants
Catégorie de classement
Cible
Programme de tir
Frais de participation
Dotation
Prix spéciaux
Classement
Distinctions

ATVIB, Association des Tireurs Vétérans du Jura bernois
 Tous les Vétérans et Senior-vétérans (VSV) selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés
 Pistols P50 (PL, PPA, PO)
 P100
 5 coups, coup par coup

Fr. 20.- (sans munitions)
 (Fr. 18.75 finance de passe, Fr. 0.50 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

1^{er} prix Fr. 300.-
 2^e prix Fr. 200.-
 3^e prix Fr. 100.-
 D'autres prix peuvent être attribués.
 1^{er} prix en espèces: Fr. 60.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

	V	SV
Pistolet P50 (PL)	425	420
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	405	400
Pistolet d'ordonnance (PO)	390	385



Résidence Les Bouleaux

Vous proposez diverses prestations :

- UN SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE DE REPAS ÉQUILIBRÉS**
- UN SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE** de haute qualité, reconnu par les assurances **7j/7 et 24h/24**
- UN FOYER DE JOUR**
- UN SALON DE COIFFURE**
- UNE PIZZERIA**

Contact :
 ☎ **032 486 94 94** ✉ **info@lebouleaux.ch**
 Résidence Les Bouleaux SA
 2730 Mallevillaz - Jura
 Seul le CHF 12, 2006 Copyright - www.lebouleaux.ch

Rachats P50

Catégories de classement

Pistolet PL
Pistolet PPA
Pistolet PO
P100

Cible

Programme de tir
2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Frais de participation

Fr. 6.50 (sans munitions)
(Fr. 6.— finance de passe et Fr. 0.20 Contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60 % du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en espèces immédiate pour coups profonds

	Pistolet PL	Pistolet PPA	Pistolet PO
100 points	Fr. 30.—	Fr. 45.—	Fr. 60.—
99 points	Fr. 20.—	Fr. 25.—	Fr. 30.—
98 points	Fr. 12.—	Fr. 15.—	Fr. 20.—
97 points	Fr. 8.—	Fr. 10.—	Fr. 12.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.
Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.— en espèces et Fr. 200.— en nature.

Prix spéciaux

	Pistolet PL	Pistolet PPA	Pistolet PO
1 ^{er} prix	Fr. 300.—	Fr. 400.—	Fr. 400.—
2 ^e prix	Fr. 200.—	Fr. 300.—	Fr. 300.—
3 ^e prix	Fr. 100.—	Fr. 200.—	Fr. 200.—

D'autres prix peuvent être attribués.
Dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST. Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de pistolet.

Disposition particulière



**NETTOYAGES
MOSZCZANSKI**
078 632 65 47

 **nettoyages-moszczanski**

nurissa
Ravitaillement d'entreprises
Betriebsverpflegung

Règlement du Concours des sociétés P50

Sociétés participantes
Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.
Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible « Société P50 ». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations
Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande de la commission de tir, par le Comité de l'AIBST avec possibilité de recours aux Organes Judicieux de la FST.

Classement Programme de tir
Le Concours des sociétés se déroule avec un classement global. Les résultats de la cible « Société P50 » comptent.

Finance de société
Fr. 80.-
(Fr. 80.- finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux
Les résultats obligatoires comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société
Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calcul
Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement
En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

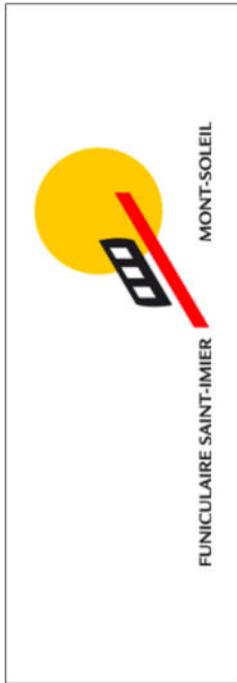
Dotation
60 % du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P50 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible « Société P50 » au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix de sociétés
Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^e prix	Fr. 300.-
3 ^e prix	Fr. 200.-
Dernier prix	Fr. 30.-

Distinction des sociétés
aucune

Pistolet P50



Règlement du Concours de groupes P50

Participation
Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul groupe P25.

Catégories
Le concours de groupes P50 ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants peuvent tirer avec les armes admises à la cible « Militaire P50 ». Les résultats de la cible « Militaire P50 » sont pris en compte.

Programme de tir
Finance de groupe
Fr. 50.–
(Fr. 50.– finance de passe)

Dotation
100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes

1 ^{er} prix	Fr. 300.–
2 ^e prix	Fr. 250.–
3 ^e prix	Fr. 200.–
Dernier prix	Fr. 20.–

Classement
Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription
L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Inscriptions tardives
Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible « Militaire P50 ».

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe « Militaire P50 » (voir le point 8.5).

Mutation
La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe « Militaire P50 ». La composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne (voir le point 8.6).

Proclamation
Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont des résultats versés aux sociétés de tir.

Pistolet P50



Conseil du Jura bernois

SWISSLOS

Fonds du sport
Canton de Berne

hasler
C'est sûr.

Entrez!
Mais pas sans autorisation.

hasler.ch

124

Vainqueurs de la fête P50

Catégorie de classement
Droit de participation

Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Tous les participants du Tir régional du Jura bernois 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

	PPA et PO	PL
Société	100 %	98.0 %
Militaire	100 %	100 %
Art	10 %	9.8 %
Répartition	100 %	98.0 %
Série	100 %	100 %
Montoz	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 300.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.

Pistolet P50

@albaneseconilants
AC
ALBANESECOULEURS
Fabrique Industrielle • Thermocolorage • Décapage

LEU & HELFENSTEIN
Schliessanlagen | Indoor | Outdoor
Länggatt 2
Industrie- und Handelszucht
8122 St. Ewald

125

Pistole P25

177

Somme exposée Ft. 20000.-

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Distinction	P25
Exercice P25	5	Toutes à 10 points		P25	4.00
Société P25	5 / 5 / 5		135/132/129	135/132/129	16.00
Standard (groupe) P25	5 / 5		85/83/81	85/83/81	20.00
Duel P25	5 / 5		84/82/80	84/82/80	20.00
Série P25	5 / 5		91/89/87	91/89/87	13.00
Moron P25	5 / 5		91/89/87	91/89/87	20.00
Vétéran P25	5 / 5		89/87	89/87	20.00
Junior P25	5 / 5		89/87	89/87	13.00
Concours des sociétés					80.00
Concours de groupes P25					50.00
Vainqueurs de la fête P25 Elite					Voir détail sur le plan de tir
Vainqueurs de la fête P25 Junior					Voir détail sur le plan de tir

Récapitulation des cibles et des concours P25



**WAFFENHAUS
SCHNEIDER AG**

IHRE WAFFE – UNSER BERUF

**Büchsenmacherei
Fachgeschäft für Jagd-, Sport- &
Ordonnanzwaffen**

Dorfplatz 12, 3114 Wichtrach
Tel. +41 31 781 14 18
info@waffenhaus-schneider.ch
www.waffenhaus-schneider.ch




Unsere aktuellen Öffnungszeiten:
www.waffenhaus-schneider.ch



176

Exercice **P25**

Armes
Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible
Cible vitesse 25 m (zone d'évaluation 5-10)
Cible précision 25 m pistolet (PP-10 / 50 cm)

Programme de tir
Par passe, au max. une série de coups d'essai à 5 coups

Frais de participation
Fr. 4.- par passe (sans munitions)
(Fr. 3.-25 finance de tir et Fr. 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Disposition particulière
Seules 7 passes peuvent être commandées à l'avance.

PEPPE PIZZA
La Crosse de Bâle
Le Coin 4
2534 Orvin

Bienvenue dans
notre magnifique
salle de 30 places

**PIZZA
VIANDES
SUR
ARDOISE**



032 358 16 16

www.peppepizzeria.ch

Nous recherchons des héros de l'eau
Aide à automatiser le monde de l'eau dans la région. Nous encourageons ton développement et t'offrons un lieu de travail moderne, où l'esprit d'équipe et le plaisir d'un travail utile sont au centre de nos préoccupations.

stebatec.ch/jobs



- Site central à Brügg près de Bienne
- Formations continues rémunérées
- Menus et snacks à prix réduits
- Événements d'équipe réguliers




Pistole P25

Société P25

Parrainage de la cible
Clientis Caisse d'Epargne, Courtelary
 Pistols P25 (PPA, PPC, PD)
 Cible vitesse 25 m (zone d'évaluation 5-10)
 1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication du temps

Frais de participation
Fr. 16.- (sans munitions)
 (Fr. 5.25 finance de passe, Fr. 7.- émolument de contrôle, Fr. 1.50 Contribution de sport et de formation et Fr. 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Classement
 En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FSI.

Distinctions

	ES10	U19/U21/W	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	135	132	129
Pistolet à perc. centrale (PPC)	135	132	129
Pistolet d'ordnance (PO)	129	126	123

Disposition particulière
 Si la société participe au concours des sociétés P25, la cible « Société P25 » est obligatoire pour tous les participants de la société.

Méniserie – Vitre – Agencement
Gallina-Ius S.A / 2603 Péry
 TEL. 032 485 11 69 - www.ame.mobilier.gallina-ius.ch

...votre spécialiste dans le Bas-Vallion pour
 la fabrication de
Cuisines, agencement intérieur,
Portes d'entrée, portes coupe-feu, portes intérieurs,
Peinture bois et bois-métal, aussi PVC, Armures...
 La solution bois dans votre maison du sol au plafond



engelmann immo.ch
 032 341 08 85

Une expérience de 35 ans à votre service !

Jean-Claude Fatio
 Votre spécialiste dans l'immobilier
 Ihr Immobilienspezialist



BAGLIVO LUIGI
 CARROSSERIE-PEINTURE-DESIGN SÀRL

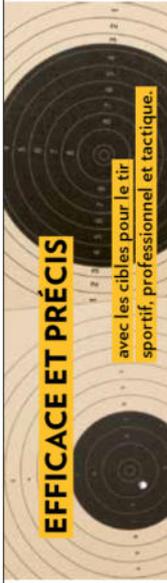


Hôtel entral
 Martin Scheidegger
 Pierre-Portuis 1 - 032 481 28 55
TAVANNES



Pistolet P25

EFFICACE ET PRÉCIS
 avec les cibles pour le tir sportif, professionnel et tactique.



kromerhoooting.ch **KROMER** Shooting

Standard (Groupe)	P25																
Parrainage de la cible	Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary																
Catégorie de classement	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)																
Cible	Cible précision 25 m pistolet (PP-10 / 50 cm)																
Programme de tir	2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (l'observation avec lunettes d'approche est autorisée)																
Frais de participation	Fr. 20.– (sans munitions) (Fr. 17,50 finance de passe, Fr. 1.– Contribution de sport et de formation et Fr. 1,50 taxe d'élimination des déchets)																
Dotation	Au moins 60 % du produit des passes à 50 % des participants.																
Prix spéciaux	1 ^{er} prix Fr. 300.– 2 ^e prix Fr. 200.– 3 ^e prix Fr. 100.– D'autres prix peuvent être attribués. 1 ^{er} prix en espèces: Fr. 50.– Dernier prix en espèces: Fr. 8.–																
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.																
Distinctions	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="font-weight: normal;">ESE0</th> <th style="font-weight: normal;">U19U21V</th> <th style="font-weight: normal;">U13U15U17SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pistolet à perc. amulaire (PPA)</td> <td>85</td> <td>83</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>Pistolet à perc. centrale (PPC)</td> <td>85</td> <td>83</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>Pistolet d'ordonnance (PO)</td> <td>80</td> <td>78</td> <td>76</td> </tr> </tbody> </table>		ESE0	U19U21V	U13U15U17SV	Pistolet à perc. amulaire (PPA)	85	83	81	Pistolet à perc. centrale (PPC)	85	83	81	Pistolet d'ordonnance (PO)	80	78	76
	ESE0	U19U21V	U13U15U17SV														
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	85	83	81														
Pistolet à perc. centrale (PPC)	85	83	81														
Pistolet d'ordonnance (PO)	80	78	76														
Disposition particulière	La cible « Standard P25 » est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.																




Les personnalités suivantes soutiennent le Tir régional du Jura bernois et souhaitent plein succès à tous les participants !

Virginie Heyer Députée PLR de Perrefitte

Pauline Pauli Députée PLR de Nidau

Corentin Jeanneret Député PLR de Saint-Imier

Anne-Caroline Graber Députée UDC de La Neuveville

Maxime Ochsenbein Député UDC de Valbirse

Marc Tobler Député UDC de Moutier

Etienné Klopfenstein Député UDC de Corgémont

Mathias Müller Député UDC d'Orvin

Manfred Bühler Conseiller national UDC de Cortébert

Stéphanie Niederhauser Prêfète du Jura bernois

Michael Schlappach Membre UDC du Conseil du Jura bernois

Walter Habegger Membre UDC du Conseil du Jura bernois

Michel Tschan Membre UDC du Conseil du Jura bernois

Roland Benoît Membre UDC du Conseil du Jura bernois

Bernard Gainer Membre UDF du Conseil du Jura bernois

Partenaires « Bronze »

Duel

P25

Catégorie de classement
Cible
Programme de tir

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
 Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)
 2 séries de 5 coups comme suit:
 - Après le commandement « chargez », les participants ont une minute pour se préparer.
 - Après une minute, le directeur de tir commande « attention ». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
 - Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
 - Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation

Fr. 20.- (sans munitions)
 Fr. 17.50 finance de passe, Fr. 1.- Contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'élimination des déchets

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

1^{er} prix Fr. 300.-
 2^e prix Fr. 200.-
 3^e prix Fr. 100.-
 D'autres prix peuvent être attribués.
 1^{er} prix en espèces: Fr. 50.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups perdus, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ESSE0	U19U21V	U13U15U17SV
Pistolet à perc. amulaire (PPA)	84	82	80
Pistolet à perc. centrale (PPC)	84	82	80
Pistolet d'ordenance (PO)	77	75	73

Disposition particulière

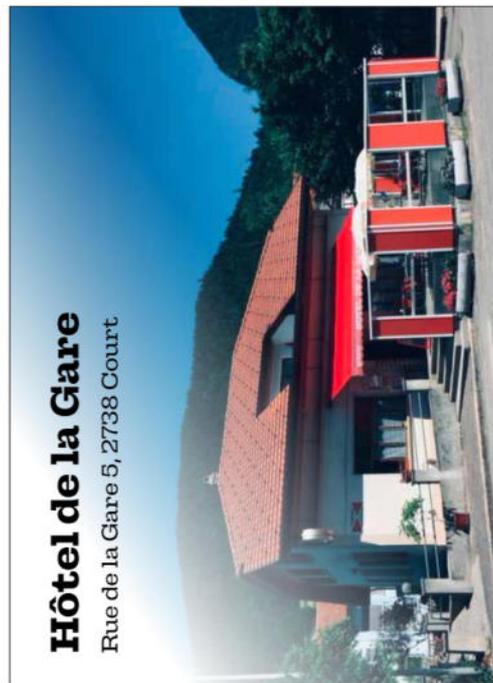
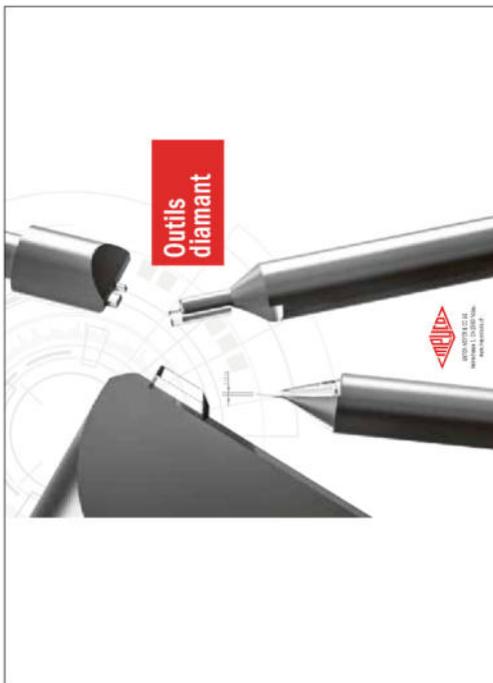
Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant trois secondes.



www.accreativ.ch

SITES INTERNET
IMPRESSIONS
MARKETING
GRAPHISME

ACCreativ - Rue du Bruye 40 - 2732 Reconvilier
 TEL: 079/101.67.80 - info@accreativ.ch - www.accreativ.ch



Série P25

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25 m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir

2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement « chargez », les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande « attention ». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation

Fr. 13.- (sans munitions)

(Fr. 10,50 émoulement de contrôle et F. 1.- Contribution de sport et de formation et Fr. 1,50 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature:

100 points Fr. 25.-

99 points Fr. 12.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups perdus, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ES/EO	U19/U21/W	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordenance (PO)	86	84	82

Pistolet P25

TREFFSICHER INS ZIEL
 mit Schiessscheiben für das sportliche, berufliche und taktische Schiessen.
KROMER Shooting
kromershooting.ch

La Bourgeoise de Court
 vous souhaitez:
«BON TIR»

CANO POMPES FUNÈBRES
032 493 20 20
 Anne et Francis Cano
www.cano-pompesfuneres.ch • info@cano-pompesfuneres.ch

Nikles Toiture SA
 Ferblanterie • Couverture • Tubage
 Charpente • Photovoltaïque
www.nikles-toiture.ch

Moton **P25**

Parrainage de la cible

Catégorie de classement

Cible

Programme de tir

Interprofession de la Tête de Moine, Bellelay

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement « chargez », les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande « attention ». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras, tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation

Fr. 20.- (sans munitions)
 (Fr. 17,50 finance de passe et Fr. 1,00 Contribution de sport et de formation et Fr. 1,50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60 % du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50 %, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60 %, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P25.

Répartition immédiate en prix en nature

100 points	Fr. 70.-
99 points	Fr. 50.-
98 points	Fr. 40.-
97 points	Fr. 30.-
96 points	Fr. 25.-
95 points	Fr. 18.-
94 points	Fr. 12.-
93 points	Fr. 8.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups perdus, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	ES40	U19U21V	U13U15U17SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordenance (PO)	86	84	82

Pistolet P25

Vétérán		P25								
Parrainage de la cible	ATVIB, Association des Tireurs Vétérans du Jura bernois									
Participants	Tous les Vétérans et Senior-vétérans selon la FST, armée de naissance 1965 ou plus âgés Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)									
Catégorie de classement	Cible vitesse 25 m (zone d'évaluation 5-10)									
Cible	2 séries de 5 coups comme suit:									
Programme de tir	<ul style="list-style-type: none"> Après le commandement « chargez », les participants ont une minute pour se préparer. Après une minute, le directeur de tir commande « attention ». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée. Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes. Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°. 									
Frais de participation	Fr. 20.- (sans munitions) (Fr. 17,50 finance de passe, Fr. 1.- Contribution de sport et de formation et Fr. 1,50 taxe d'élimination des déchets) Au moins 60 % du produit des passes à 50 % des participants.									
Dotation	1 ^{er} prix Fr. 300.- 2 ^e prix Fr. 200.- 3 ^e prix Fr. 100.- D'autres prix peuvent être attribués.									
Prix spéciaux	1 ^{er} prix en espèces: Fr. 50.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-									
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RT Sp de la FST.									
Distinctions	<table border="1"> <thead> <tr> <th>V</th> <th>SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pistolet à perc. annulaire (PPA)</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>Pistolet à perc. centrale (PPC)</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>Pistolet d'ordonnance (PO)</td> <td>84</td> </tr> </tbody> </table>		V	SV	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	89	Pistolet à perc. centrale (PPC)	89	Pistolet d'ordonnance (PO)	84
V	SV									
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	89									
Pistolet à perc. centrale (PPC)	89									
Pistolet d'ordonnance (PO)	84									

Auberge du Graiterie
 Chez Thérèse et Frédy



2718 Court
 Tél. 032 493 27 11
 Nat. 079 277 36 94
 Fermé mercredi et jeudi
www.juragourmet.ch

villat meubles
 UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.

8'000M² D'EXPOSITION
 À BUIX ET DELEMONT
 LIVRAISON ET MONTAGE
 GRATUITS DANS
 TOUTE LA SUISSE
WWW.VILLAT.CH

LES FILS D'AD LOETSCHER SA



Décolletage Taillage d'horlogerie
www.loetscher.ch

PhotoScan de précision
 1x100µm



Les Fils d'Ad Loetscher SA
 rue du Champ 27 • 2723 Court
 079 277 36 94

HARZER RESTAURANT
 032 / 497 90 61
harzer-pire-richard.com



P25

Junior

Participants
Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes.

Catégorie de classement
Pistolets P25 (PPA, PO)

Cible
Cible vitesse 25 m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir
2 séries de 5 coups comme suit:
- Après le commandement « chargez », les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande « attention ». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation
Fr. 13.- (sans munitions)
(Fr. 10.50 émoulement de contrôle et Fr. 1.- Contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux
1^{er} prix Fr. 300.-
2^e prix Fr. 200.-
3^e prix Fr. 100.-

Classement
En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups perdus, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale

U19/U21	U13/U15/U17
Pistolet à perc. amovible (PPA)	89
Pistolet d'ordenance (PO)	84
	82

Les Juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la **médaille spécifique Junior**.

Pistolet P25



siggeom
INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES-BREVETÉS
Moutier · Sonceboz-Sombeval · St-Imier
A la mesure de votre région



MAEDER
DÉCOLLETAGE
Décolletage de précision
un métier est une passion.



Coiffure Chies Tifs
Dix & Lui
Coiffeur • Visagiste
Marie-Claude Russo
032 481 43 62
Le vendredi ouverture non-stop de 8h à 18h30
Grand-Rue 84a
2732 Reconvilier



FMPRINT.CH
TE MAG
Vêtements de travail et loisirs
Chaussures de sécurité
Snicker WORKWEAR
HERCK
SOLID GEAR
Rue Charles-Schaublin 5 • 2735 Mailley
☎ 032 492 52 28
✉ info@fmprint.ch



DC
THREADING SOLUTIONS

Règlement du Concours des sociétés P25

Sociétés participantes
Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Participants
Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.

Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible « Société P25 ». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations
Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande de la commission de tir, par le Comité de l'ABST avec possibilité de recours aux Organes Judicatifs de la FST.

Sociétés affiliées à l'ABST
Sociétés affiliées à la FST
Programme de tir
Le Concours des sociétés cantonales se déroule avec un classement global. Le Concours des sociétés intercantionales se déroule avec un classement global. Les résultats de la cible « Société P25 » comptent.

Finance de société
Fr. 80.-
(Fr. 80.- finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux
Les résultats obligatoires comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société
Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société, quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calcul
Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2 % de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement
En cas d'égalité de points, on opte par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Dotations
Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

60 % du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P25 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible « Société P25 » au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à l'ABST

Ayants droit: toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

Prix de sociétés:
1^{er} échelon Fr. 300.- (en nature ou CPV)
2^e échelon Fr. 200.- (en nature ou CPV)
3^e échelon Fr. 100.- (en nature ou CPV)

Répartition des prix

Les prix en nature de sociétés sont répartis de la manière suivante:

1^{er} échelon 30 %
2^e échelon 30 %
3^e échelon 40 %

Ayants droit: toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces

Prix de sociétés:
1^{er} prix Fr. 300.-
2^e prix Fr. 200.-
3^e prix Fr. 150.-
Dernier prix Fr. 30.-

Distinction des sociétés: aucune



Pistoles P25



Règlement du Concours de groupes P25

Participation
Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P25 et qu'avec un seul groupe P25.

Catégories
Programme de tir
Le concours de groupes P25 ne se tire qu'en une seule catégorie. Les résultats de la cible « Standard P25 » sont pris en compte.

Finance de groupe
Fr. 50.–
(Fr. 50.– finance de passe)

Dotation
100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes

1 ^{er} prix	Fr. 300.–
2 ^e prix	Fr. 250.–
3 ^e prix	Fr. 200.–
Dernier prix	Fr. 20.–

Classement
Le total des 4 résultats individuels détermine le rang.

En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription
L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

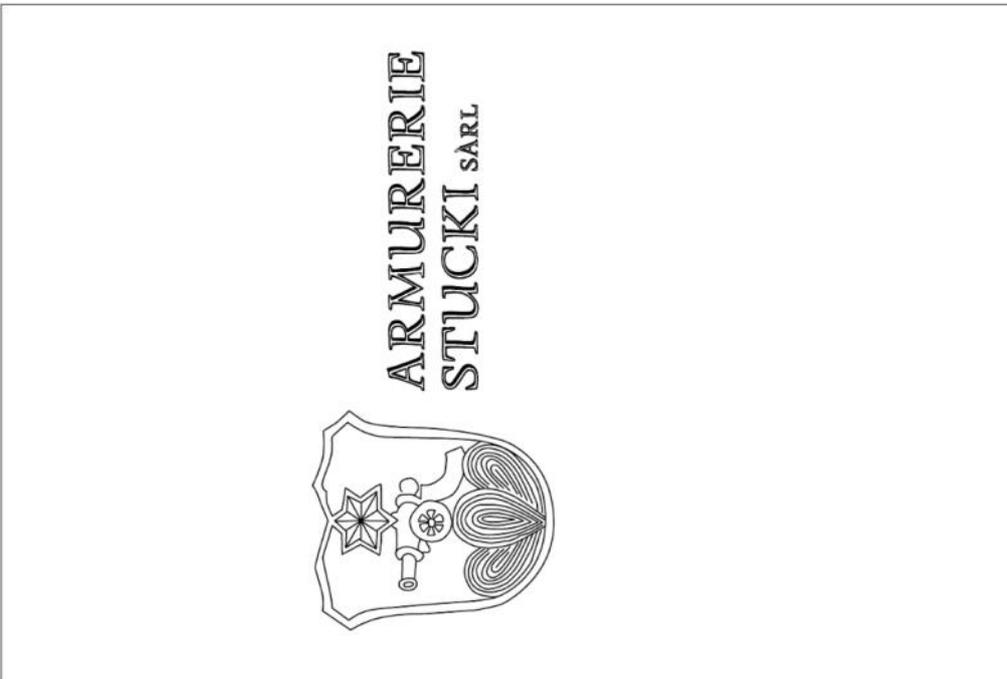
Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible « Standard P25 ».

Inscriptions tardives
Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe « Standard P25 » (voir le point 8.5).

Mutation
La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe « Standard P25 ». La composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne (voir le point 8.6).

Proclamation des résultats
Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.





Vainqueurs de la fête Elite

P25

**Catégorie de classement
Droit de participation**

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO) (Catégories d'âge E/S/V/S/VEO)
Tous les participants selon la catégorie de classement au Tir régional du Jura
beninois 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête.
Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exi-
gées avec le même type de pistolet.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants :

- Société 100 %
 - Standard 100 %
 - Duel 100 %
 - Série 100 %
 - Moron 100 %
- En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre
indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix Elite

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 300.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix
du 1^{er} novembre 2025.

Pistolet P25

**LA FORGE
DE MALLERAY**

Serge Turberg
La Rual 15, 2735 Malleray, 079 648 89 44

Travaux de ferronnerie d'Art – Coutellerie
Cours de formation

PERLE D'OR
Institut pour elle et lui
Instagram: perle_dor_institut...
Téléphone: 079 229 22 02

Vainqueurs de la fête Junior P25

**Catégorie de classement
Droit de participation**

Pistolets P25 (PPA, PO) (Catégories d'âge U13 - U21)
Tous les participants selon la catégorie de classement au Tir régional du Jura bernois 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de pistolet.

Calcul

Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

- Société 100%
 - Standard 100%
 - Duel 100%
 - Junior 100%
 - Moron 100%
- En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix Juniors

- 1^{er} rang Don d'une valeur de Fr. 200.-
- 2^e rang Don d'une valeur de Fr. 150.-
- 3^e rang Don d'une valeur de Fr. 100.-

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 1^{er} novembre 2025.

PARTNERS ON THE ROAD AHEAD

Rohrer-Marti construit l'avenir !
Votre partenaire exclusif pour Dynapac
Vente / Service / Pièces de rechange

KOHRER-MARTI
DYNAPAC

Pistolet P25

Thierry PAUPE
079 412 12 38
Entreprise de construction 2738 COHRT
www.paupe-construction.ch

Carrosserie Evalet
Réparations multimarques
Vincent Evalet - Rue du Puits 34 - 2610 St-Jimier
Tél. + Fax 032 941 40 20 - Naviel 078 738 07 98
pettimar29@hotmail.com

**En plein dans
le mille:
nos solutions d'assurance
et de prévoyance.**

la Mobilière

Agence générale Moutier-St-Imier
David Wahl

Rue Centrale 1
2740 Moutier
T 032 494 53 20
moutier@mobiliere.ch

mobiliere.ch

Approbations

Le présent plan de tir a été approuvé par:

Perrefitte, 11.04.2024

Tir régional du Jura bernois 2025
Au nom du Comité d'Organisation
Présidente CO
Virginie Meyer

St-Imier, 6 4 24

Tir régional du Jura bernois 2025
Au nom du Comité d'Organisation
Président de la Commission de tir
Gaëtan Aellen

St-Imier, 6 4 24

Association Jurassienne bernoise sportive de tir
(AJBST)
Chef de tir principal
Gaëtan Aellen

Worb, 1 4 24

Association bernoise sportive de tir (ABST)
Responsable des tirs
Christian Reusser

Uetikon am See, 15.5.2024

Fédération sportive Suisse de Tir (FST)
Responsable des tirs libres F300
Walter Brandli

Bejp, 17.5.2024

Responsable des tirs libres C50
René Beer

Zwillikon, 21.05.2024

Responsable des tirs libres pistolet
Paul Stutz

La proximité, c'est de se faire confiance.

Asseyons-nous et discutons.



Courtelary, Saint-Imier, Sonceboz-Sombeval, Tramelan, La Chaux-de-Fonds, cec.clientis.ch